

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

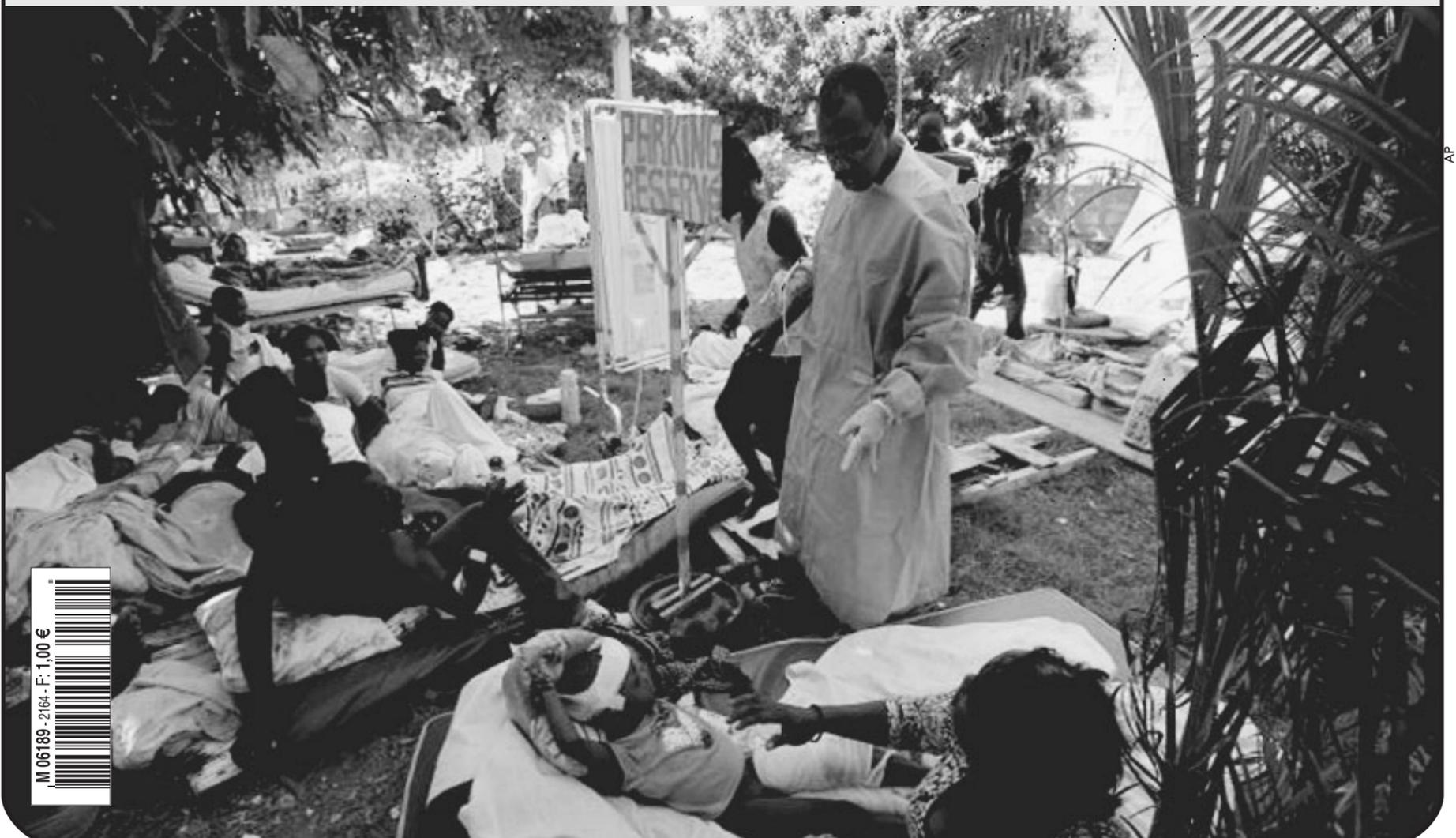
**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2164 - 22 janvier 2010 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

Haïti

Catastrophe naturelle... et héritage colonial

p. 3, 8, 9



Sommaire

Leur société

- p 4 ■ Estrosi reprend le « produire français »
 - Renault Flins, Turquie ou Yvelines, une histoire de chômage
 - p 5 ■ L'offensive contre les retraites
 - Martine Aubry : vers la retraite à 61 ou 62 ans
 - p 6 ■ La Poste : un pas de plus vers la privatisation
 - Procès et arrestation de sans-papiers
 - p 7 ■ Sarkozy à la Réunion et à Mayotte
 - Le Pen-Besson à France 2 : surenchère anti-immigrés
 - p 10 ■ Grève du 21 janvier
- ## Dans le monde
- p 8-9 ■ Haïti : la misère, résultat de la domination impérialiste
 - p 10 ■ Afghanistan : des opposants armés sous les fenêtres de Karzaï
 - p 16 ■ Ukraine : élection présidentielle sur fond de crise
 - Algérie : l'UGTA stoppe la grève des travailleurs de Rouiba
- ## Dans les entreprises
- p 11 ■ Continental : la manifestation du 13 janvier réussie
 - p 12 ■ Sanofi Aventis : colère des travailleurs
 - Siemens (Loire) : les salariés se rebiffent
 - p 13 ■ Freescale Toulouse, Decize, CHU de Nancy
 - p 14 ■ Raffinerie Total Dunkerque
 - URSSAF de Paris-Montreuil
 - Caisse Maladie de Seine-Saint-Denis
 - Edf-GdF Toulouse
 - p 15 ■ Grève contre les menaces de privatisation de l'Aviation civile
 - Air France et le CCE
 - Cegelec Dunkerque

• Un million de chômeurs « en fin de droits » en 2010

Gouvernement et patronat ne veulent rien voir

Un million de demandeurs d'emploi, indemnisés aujourd'hui par les caisses d'allocation chômage, vont se retrouver en fin de droits au cours de l'année 2010.

Ce chiffre a été donné par un organisme officiel : il a été publié dans un rapport de la direction des statistiques de Pôle emploi, en novembre dernier. En fait, ce n'est pas une réelle surprise, car en 2009 déjà, 850 000 chômeurs se sont retrouvés dans ce cas. Et à cause de la situation de l'emploi, c'est-à-dire à cause de la politique des grands patrons et du gouvernement en tant qu'employeur, il n'est pas étonnant que ce chiffre soit en constante augmentation.

D'autant que le système même d'indemnisation du chômage a été notablement durci ces dernières années. Ainsi, en 2002, la durée d'indemnisation pouvait atteindre 30 mois maximum.

Depuis 2009, cette durée ne peut plus excéder 23 mois. Certes, il y a eu un petit coup de pouce pour ceux qui n'avaient que très peu travaillé, entre quatre et six mois, mais la durée d'indemnisation pour ceux-là n'est que de quatre mois.

Au final, depuis 1990, la part des chômeurs indemnisés est en baisse continue. Le nombre des chômeurs non indemnisés – les « fin de droits » – explose. Aussi bien parmi les chômeurs de longue durée, que parmi ceux qui n'ont touché que quelques mois d'indemnisation, après des petits boulots, des CDD ou de l'intérim.

En 2010, sur le million de

chômeurs qui ne seront plus indemnisés par Pôle emploi, seule une partie pourra bénéficier d'autres allocations. D'après le rapport de Pôle emploi, 16 % d'entre eux, soit environ 160 000 personnes, pourront demander l'ASS, l'allocation spécifique de solidarité, prise en charge par l'État et réservée à ceux qui ont travaillé au moins cinq ans durant les dix dernières années. Le montant de cette allocation est très faible et n'atteint au maximum que 450 euros mensuels.

Une autre partie des exclus de l'indemnisation du chômage auront droit au RSA, nouvelle appellation du RMI. Mais là, les conditions d'attribution tiennent compte des revenus du conjoint, des prestations familiales, des aides au logement, etc., et Pôle

emploi estime que seuls 22 % des chômeurs en fin de droit, soit environ 220 000 personnes, y auront droit en totalité ou en partie.

Malgré les ASS et le RSA, 600 000 personnes ne vont donc plus rien toucher du tout ! Le gouvernement et le Medef ont déjà fait savoir qu'il n'était pas question pour eux de financer une prolongation des droits à allocations. Pour eux, 600 000 pauvres de plus ne sont pas un problème. Et au total, combien aujourd'hui n'ont ainsi droit à rien, à cause d'un système aberrant, inhumain, qui les prive de tout, et dilapide dans le même temps des dizaines de milliards d'euros à enrichir ceux qui les ont mis dans cette situation ?

Bertrand GORDES

Élections régionales Réunions publiques de Lutte Ouvrière

Clermont-Ferrand
samedi 13 février à 17 heures
salle Victor-Hugo (sous Auchan Nord)
avec Nathalie Arthaud et Marie Savre, tête de liste en région Auvergne

Bordeaux
mardi 16 février à 20 heures - Athénée municipal place Saint-Christoly, tram Hôtel-de-ville
avec Nathalie Arthaud et Nelly Malaty, tête de liste de la région Aquitaine.

Montpellier

mercredi 17 février à 19 h 30
Espace Pitot - salle Guillaume- Noguaret (ente le rue Pitot et la rue Carré-du-Roy, parking Pitot, côté est du Peyrou)
avec Nathalie Arthaud, Liberto Plana, tête de liste de la région Languedoc-Roussillon, et Maurice Chaynes, section départementale de l'Hérault

Dijon

mercredi 24 février à 20 heures
palais des Congrès salle Clos-Vougeot avec Nathalie Arthaud et Claire Roche, tête de liste de la région Bourgogne

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que

sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante :

Lutte Ouvrière
BP 233
75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos noms, prénoms et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un

don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'Association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Loive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 Télécopie : 01 48 10 86 26

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire
www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio
(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 18 janvier

Haïti : les effets d'une catastrophe naturelle... et de l'exploitation coloniale puis impérialiste



Le séisme qui a frappé Haïti le 12 janvier a fait des dizaines de milliers de victimes, des millions sans doute de sans-abri et il est évident que l'organisation et la coordination des secours, dans un pays dont la plupart des infrastructures ont été détruites, ne sont pas chose aisée. Mais le sort de la population pauvre est d'autant plus terrible qu'elle vivait déjà dans la misère, que la consommation

de galettes de terre pour tromper la faim faisait partie de la vie quotidienne des Haïtiens les plus pauvres, bien avant ce tremblement de terre.

Haïti n'est pas victime d'une malédiction. Haïti a d'abord été victime de l'exploitation coloniale par la France, puis de l'impérialisme nord-américain.

Le commerce et l'exploitation sans frein des esclaves noirs dans les plantations de canne à sucre au XVII^e et au XVIII^e siècles ont été l'une des principales sources d'enrichissement de la bourgeoisie française durant cette période. C'est sur leur sueur et leur sang qu'ont été bâtis les hôtels particuliers de Nantes, de Bordeaux et de bien d'autres villes. Et quand, embrasé par le souffle de la Révolution française, Haïti a aboli l'esclavage, a vaincu les armées que Napoléon Bonaparte avait envoyées pour tenter de rétablir celui-ci, la France n'accepta de reconnaître l'indépendance de l'île qu'en échange d'une indemnisation colossale, qui ruina les finances de Haïti jusqu'en 1888.

Au XX^e siècle, les États-Unis ont pris le relais dans l'exploitation de l'île, en mettant la main sur les meilleures terres agricoles, en utilisant dans la zone industrielle de Port-au-Prince des travailleurs sous-payés : moins de deux dollars par jour ces dernières années. Et, parallèlement à cette présence économique, les USA ne cessent d'intervenir dans la vie politique haïtienne : déposition du président Aristide en 1991, rétablissement de ce dernier en 1994 (après un séjour aux USA destiné à le convaincre de changer de politique), expédition en exil du même Aristide en

2004 et mise en place, sous le couvert de l'ONU, d'une mission de 6 000 militaires et 1 400 policiers chargés de maintenir l'ordre de l'impérialisme en Haïti.

Alors, Obama peut bien faire des discours humanitaires, confier à Clinton et à Bush (tout un symbole) le soin de réunir des fonds pour Haïti. Ses principales préoccupations sont d'une part d'éviter un afflux massif de réfugiés haïtiens aux États-Unis, comme cela s'était produit lors de récents cyclones dévastateurs, où ceux qui fuyaient l'île sur des embarcations précaires avaient été impitoyablement refoulés ; et d'autre part d'éviter tout risque d'explosion sociale menaçant les intérêts de l'impérialisme américain comme ceux des riches Haïtiens qui sont les alliés locaux de celui-ci.

L'une des premières mesures d'Obama a été d'envoyer 10 000 marines à Haïti. Pour assurer la sécurité des transports et des distributions de vivres ? Sans doute, mais prêts aussi à assurer l'ordre impérialiste. Quant à Sarkozy, pour ne pas être en reste, il a proposé à son tour d'y envoyer 1 000 gendarmes européens.

Dans la tragédie qu'il vit, le peuple haïtien a besoin de la solidarité de toutes les bonnes volontés. Et il est bon que la générosité populaire, qui ne fait pas, elle, de calculs politiques, se soit une fois de plus manifestée. Mais ce peuple qui, le premier, a su briser les chaînes de l'esclavage n'échappera vraiment à la misère que le jour où tous les exploités, tous les opprimés de la terre, ceux d'Haïti comme ceux de tous les autres pays, auront mis à bas le système capitaliste, construit une société qui se donnera les moyens de faire face aux conséquences des catastrophes naturelles, au lieu de consacrer des fortunes à produire des engins de guerre.

Car que représentent les 100 millions de dollars débloqués par Obama, les 20 millions d'euros débloqués par la France pour Haïti, au regard des 377 millions de dollars que coûte chaque jour l'intervention militaire des USA en Irak et en Afghanistan ?

Arlette LAGUILLER

• Droit de vote des étrangers

Tout de suite, à toutes les élections !

À l'étonnement général, le ministre des expulsions, **Éric Besson**, s'est prononcé pour le « *droit de vote des étrangers aux élections locales dans les dix ans qui viennent* ». Pour un homme qui refuse de donner une existence légale aux dizaines de milliers de sans-papiers qui pourtant travaillent, cotisent et payent des impôts dans ce pays, ça ne manque pas de sel.

Martine Aubry, la première secrétaire du PS, a repris la balle au bond et parle de déposer une proposition de loi en ce sens. Que ne l'a-t-elle fait lorsque chacune des propositions de loi du PS, parti au pouvoir, était assurée d'une large majorité ? Les socialistes auraient pourtant eu le temps : le vote des étrangers aux élections locales était dans le programme de Mitterrand avant l'élection de... 1981.

Sarkozy a fait parler pour lui Chatel, le porte-parole du gouvernement, qui a déclaré que cette question n'était pas à l'ordre du jour. L'actuel président avait pourtant affirmé plusieurs fois que, à titre personnel, il était pour le droit de vote des étrangers, mais en ajoutant qu'il n'avait pas la majorité pour le faire.

Bref, pour tous ces politiciens, ce droit de vote est un

excellent thème de débat préélectoral, un numéro rodé qu'ils ressortent à tous les coups, une façon peu coûteuse de montrer son progressisme et son courage (pour demain), ainsi que son conformisme et sa lâcheté (pour aujourd'hui), mais certainement pas une mesure concrète à appliquer. Pour eux, il n'est jamais temps.

Pourtant, de la même manière que tous ceux qui travaillent ici sans papiers doivent être régularisés, tous les étrangers qui vivent en France, et qui donc participent à la vie du pays à l'égal de ceux qui ont une carte d'identité française, et parfois plus, doivent avoir le droit de

vote et d'éligibilité dans toutes les élections. Il n'y a aucune raison pour qu'ils n'aient pas voix au chapitre à l'égal des autres. Pour limité que soit l'effet pratique du droit de vote dans le système politique actuel, la discrimination actuelle n'a aucun sens.

L'immense majorité des étrangers résidant en France sont d'ailleurs des travailleurs. Ils doivent avoir les mêmes droits politiques que les autres, faute de quoi c'est l'ensemble des travailleurs qui se trouvent affaiblis.

Paul GALOIS

Le prochain Cercle Léon Trotsky
aura pour sujet :

L'Afrique du Sud
De l'apartheid
au pouvoir de l'ANC

Vendredi 29 janvier 2010 à 20 h 30

Théâtre de la Mutualité

24, rue Saint-Victor à Paris 5^e (Métro : Maubert-Mutualité)

Participation aux frais : 3 euros

• Quand Estrosi reprend le « produire français »

Pour quelques voix de plus...

Le groupe Renault ayant annoncé qu'il comptait faire fabriquer, à partir de 2012, une partie des Clio IV en Turquie, Sarkozy et son ministre de l'Industrie, Estrosi, ont embouché une nouvelle fois les trompettes de leur « politique industrielle volontariste » et parlé de défense de l'emploi.

Les discours sur ce thème n'ont pas manqué depuis le début de la présidence de Sarkozy, et ils ont redoublé depuis le début de la crise économique. Cela n'a évidemment pas empêché des centaines de milliers de travailleurs d'être licenciés et un nombre équivalent d'intérimaires de se trouver sans contrat depuis des mois.

La « volonté » du gouvernement ne va en effet pas bien loin et ne diffère guère de celle des gouvernements précédents. Il fait aux patrons, et particulière-

ment aux grands groupes, les cadeaux qu'ils exigent et surtout ne demande rien en échange. Peugeot et Renault ont ainsi reçu, il y a juste un an, trois milliards chacun directement et quelques autres crédits indirectement, en donnant simplement « l'assurance » qu'ils ne fermeraient aucun site en France et qu'ils allaient « tout faire pour éviter les licenciements », selon les mots de Sarkozy lui-même. Quelques jours après, Peugeot annonçait un plan de suppressions d'emplois sans soulever le moindre commentaire de la part du gouvernement. Depuis, les deux constructeurs ont continué leur politique de réduction d'effectifs.

Les autres interventions du gouvernement pour « défendre l'emploi » ont été du même acabit. Le ministre Estrosi s'était par exemple vanté l'an dernier d'avoir sauvé les emplois de

l'usine Molex de Villemur-sur-Tarn. Elle compte aujourd'hui moins d'une vingtaine d'ouvriers, sur les 280 qui y étaient employés. En revanche le groupe financier qui possédait l'usine a pu s'en retirer sans dommage (pour lui). Ainsi, de discours présidentiel en esbroufe ministérielle, le taux de chômage, officiel et très sous-estimé, va atteindre 10 % de la population active.

En fait la seule « politique industrielle » du gouvernement est de laisser le grand patronat gérer ses affaires comme il l'entend, comme vient encore de le montrer la convocation pour la galerie et sans aucun résultat du PDG de Renault à l'Élysée. Tout juste l'État a-t-il le devoir de renflouer les caisses des grands groupes ou de leur assurer des débouchés lorsque leurs bénéficiaires menacent de baisser.

Mais, à l'approche des élec-

tions régionales, le gouvernement ne peut pas avoir l'air de rester les bras ballants devant la hausse du chômage. C'est ce qui explique le « *Nous ne mettons pas tant d'argent pour soutenir nos constructeurs pour que la totalité des usines s'en aillent* » de Sarkozy et le « *Les voitures françaises vendues en France doivent être produites en France* » de son ministre de l'Industrie, ainsi que quelques autres déclarations d'étoiles de moindre grandeur allant dans le même sens.

Ce genre de déclaration, faite pour tenter d'attirer l'électeur et qui se résume à « *produisons français* », ne risque pas d'avoir le moindre commencement d'application dans la période actuelle. Les grands groupes capitalistes n'en veulent pas. Renault, Peugeot et leurs semblables, dans l'industrie comme dans la finance, sont des groupes de taille mondiale qui font leurs

choix de production à cette échelle, de façon à optimiser leurs profits. Il ne s'agit pas pour les travailleurs de déclarer qu'ils doivent produire ici plutôt que là, ce qui reviendrait à mettre en concurrence les ouvriers de France, de Turquie ou d'ailleurs. Il s'agit en revanche d'imposer la garantie de l'emploi et des salaires, par l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous. Il n'y a pas de raison que les grands groupes puissent faire leurs choix au détriment des travailleurs et de leurs emplois, comme si c'était la seule variable d'ajustement possible.

Si variable d'ajustement il doit y avoir, que ce soit celle des profits. Il est vrai qu'il ne faut pas compter sur Sarkozy pour imposer une telle mesure.

Paul GALOIS

• Renault Flins

Clio, de la Turquie aux Yvelines, une histoire de chômage

« La responsabilité d'un grand patron est de s'assurer que le principal responsable du pays connaît sa stratégie », soulignait Ghosn, PDG de Renault-Nissan, au sortir de l'Élysée le 16 janvier.

Tout était pourtant fait pour qu'on croie à une sévère convocation du patron de Renault par le chef de l'État. La veille déjà, la rencontre entre Pelata, son directeur général, et Estrosi, le ministre de l'Industrie, se voulait le premier acte d'une mise en scène sur le thème « le gouvernement tape du poing sur la table ». Une semaine plus tôt, le journal *La Tribune* avait annoncé que la future Clio IV de Renault sortirait essentiellement des usines turques du groupe, à Bursa.

C'est vrai qu'il y a de quoi s'indigner. Non de cette nouvelle qui n'en est pas une : l'actuelle Clio III est déjà surtout montée à Bursa, de même que la Clio II Campus, plus ancienne, moins chère, a été rapatriée de Roumanie à Flins l'automne dernier, pour répondre à la demande. Les précédentes Clio, depuis vingt ans, ont elles aussi été majoritairement assemblées en Espagne, en Slovaquie, puis en Turquie. Les constructeurs

diversifient les sites de production et de montage, en fonction du coût de la main-d'œuvre et donc de ce qu'États et patronats locaux parviennent à imposer à la classe ouvrière, mais aussi des avantages qu'ils obtiennent : terrains, usines, fiscalité. Il n'est pas étonnant que la Clio IV soit elle aussi prévue en 2013 sur différents sites, la direction étant probablement incapable de prévoir où et comment elle gèrera les étapes de sa fabrication.

Ce qui est révoltant, c'est l'aplomb avec lequel les capitalistes de l'automobile empochent les cadeaux pris sur l'argent public : les 3 milliards de prêt à bas taux à Renault, le milliard à sa filiale bancaire, sans parler de la prime à la casse, les 170 millions d'aide à la future voiture électrique et le futur superbonus de 5 000 euros pour son achat. Le dernier en date, et non le moindre, est la suppression au 1^{er} janvier de la taxe professionnelle.

De l'opération théâtrale à visée électorale orchestrée par l'état-major de Sarkozy, il ressort – pour ceux qui sont dupes – que ce dernier a sauvé l'emploi à l'usine de Flins, puisque le PDG a tout de même consenti à confirmer la production d'une partie des futures Clio IV.

Mais les déclarations des uns



et des autres sont loin d'apaiser chez les travailleurs de Flins (3 400, sans compter plusieurs centaines d'intérimaires et de salariés prêtés par d'autres sites) l'inquiétude causée par la diminution continue des emplois dans la région et relancée par *La Tribune*. En 2009, 600 emplois ont disparu à l'usine et, outre les départs « volontaires » dans le cadre d'un plan Renault, des centaines d'intérimaires se sont retrouvés sans mission.

L'emploi préservé par une future Clio IV produite à Flins n'est qu'un leurre. Qu'en sera-t-il dans trois ans, si vraiment ce véhicule est lancé, alors que la fonte actuelle des effectifs est bien réelle et ne fait que s'accroître depuis 30 ans, quand l'usine employait plus de 21 000 per-

sonnes ? Comment compter sur le flou d'une direction qui lance des pistes informelles, comme ce véhicule électrique dont nul ne s'aviserait de prévoir le succès ou l'échec ?

Les travailleurs de Flins, comme tous dans l'automobile, ne peuvent que se méfier des mauvais coups que rêvent de préparer ensemble patrons et gouvernements. Les pseudo-engagements des premiers peuvent aisément servir de contrepartie à une régression des droits ouvriers facilitée par les seconds : aide à la flexibilité des ouvriers ou limitation des salaires, comme l'a auparavant obtenue Renault en Espagne, en échange de la fabrication de la Modus.

Ils ne peuvent, pour défendre

les emplois, qu'exiger le maintien des effectifs au moins au stade actuel, ce qui impose l'embauche de jeunes pour remplacer les centaines de départs en retraite des deux ou trois prochaines années.

Et au-delà, seul le partage du travail entre tous conservera les emplois des travailleurs de Renault et de ses filiales, en Turquie, en Roumanie, en Slovaquie, en France et ailleurs. Leur force, c'est leur nombre et précisément leur présence dans différents pays, sur différents sites où ils seront, quand ils le décideront, à même de dicter leurs exigences au groupe capitaliste.

Correspondant LO



L'offensive contre les retraites se prépare

Le gouvernement, on le sait, a annoncé son intention de réformer à sa façon le régime des retraites après les élections régionales. Le ministre du Travail, Xavier Darcos, s'est exprimé on ne peut plus clairement à ce sujet en déclarant : « Ça fait cinquante ans que nous gagnons un trimestre d'espérance de vie par an. » Suivez son regard !

À l'Assemblée nationale, il a répondu de cette façon à une question de Marie-George Buffet : « Quand vous parlez du problème des retraites, vous n'expliquez pas comment, avec un vieillissement de la population, avec une volonté de ne pas augmenter les cotisations et une volonté de ne pas toucher aux prestations, on peut faire autrement que de repousser l'âge de la retraite. »

Cette prétendue démonstration est complètement fautive. Tout d'abord la prolongation de l'espérance de vie d'un trimestre par an est certes excellente, mais représente peu de chose. Actuellement, l'espérance de vie moyenne pour les femmes et les hommes se situe quasiment à 80 ans. Un trimestre de plus par année, cela représente un gain de 0,31 % chaque année. Les années précédentes, ce pourcentage a pu varier un peu, mais il a toujours été très inférieur à l'augmentation parallèle de la productivité.

Et cette augmentation de la productivité, c'est ce qui est constamment absent des raisonnements ministériels. « Cela fait cinquante ans », dit Darcos, mais pourquoi ne dit-il pas de combien elle a grimpé durant

ces mêmes cinquante ans ?

L'Insee publie chaque année des calculs sur la productivité par branche économique. Pour l'ensemble des industries, elle a gagné plus de 58 % durant la décennie 1950 à 1960, puis elle a plus que doublé (202 %) de 1960 à 1970. Elle a encore grimpé de plus de 55 % de 1970 à 1980, puis de 41,7 % en 1990 et elle a gagné 48,83 % de 1990 à l'an 2000.

Et lorsqu'on considère le demi-siècle qui va de 1951 à 2000, on constate que la productivité industrielle a fait un bond de 1 055,22 %, selon les chiffres officiels de l'Insee. (Et après 2000 cela n'a pas spécialement ralenti.)

Une heure de travail industriel a produit dix fois plus de valeur en 2000 qu'en 1950. Or l'espérance de vie n'a pas été

multipliée par dix ! Les capitalistes ne cessent de confisquer à leur profit tous les progrès réalisés par le travail, par la technique, etc. Non seulement l'âge de la retraite ne devrait pas être prolongé, mais on devrait partir plus tôt.

D'ailleurs, dans les faits, les patrons le reconnaissent puisqu'ils mettent de préférence au chômage les vieux travailleurs, dont ils estiment qu'ils ne sont plus assez rentables. Et demander à ces derniers de partir plus tard à la retraite n'est qu'une manœuvre pour faire baisser indirectement le montant des pensions de retraite, que les travailleurs âgés auront de plus en plus de mal à obtenir intégralement... si Darcos, Sarkozy et compagnie parviennent à leurs fins.

André VICTOR

Martine Aubry envisage les retraites « vers 61 ou 62 ans »

Interrogée à la radio, Martine Aubry, première secrétaire du PS et ancienne ministre du travail, a déclaré à propos de l'âge de départ à la retraite : « Je pense qu'on doit aller, qu'on va aller très certainement vers 61 ou 62 ans. »

Il est vrai que ce n'est pas (pas encore ?) la position officielle du Parti Socialiste. D'ailleurs le lendemain Benoît Hamon tentait de corriger le tir en affirmant qu'Aubry avait simplement

dit « que c'était un élément du débat ». Par contre, d'autres dirigeants du PS, comme le député de Paris Jean-Marie Le Guen ou Manuel Valls, soutiennent à mots plus ou moins couverts la position de Martine Aubry.

En tout cas, il ne faut pas se le dissimuler, le PS est en train de se mettre, non pas en ordre de bataille, mais en ordre de retraite !

A. V.

• Occupation d'un hôtel particulier à Paris

Oui, il y urgence en matière de logement !

« On reste, on fait appel et on résiste ! » C'est la décision prise, après que le tribunal d'instance a ordonné leur expulsion, par les étudiants et travailleurs précaires qui occupent depuis plus de deux mois un hôtel particulier du Marais à Paris... inhabité depuis quarante-cinq ans.

L'occupation a eu lieu à l'appel de Jeudi Noir, une association qui lutte pour le droit au logement et qui s'est ainsi nommée parce que le jeudi, jour de parution du journal *De particulier à particulier*, est pour tous ceux qui recherchent un logement une journée noire de chasse aux petites annonces. Quant à l'immeuble, construit au XVII^e siècle dans le Marais sur la très chic place des Vosges, il n'a pas été choisi au hasard : c'est là qu'est née la marquise de Sévigné. Belle manière d'exprimer qu'en matière de logement, décidément et contrairement à la chanson, non ! tout ne va pas très bien, madame la Marquise !

L'immeuble de 1 200 m² habitables, acheté en 1963 par une riche héritière aujourd'hui âgée de 87 ans et qui réside en maison de retraite, n'a jamais été occupé depuis 1965. Depuis la fin du mois d'octobre, à l'appel de Jeudi Noir, une trentaine d'étudiants et de travailleurs précaires en ont donc fait leur résidence. Un moyen de se loger, mais aussi de dénoncer le manque criant de logements, alors que des immeubles et des appartements sont vacants depuis des années, voire des dizaines d'années.

À la suite des poursuites engagées par la tutrice de la

propriétaire de l'hôtel particulier, lundi 17 janvier le tribunal a ordonné l'expulsion des occupants sous huit jours, au besoin avec l'aide de la force publique s'ils n'obtempèrent pas.

Les occupants ont décidé de rester et de faire appel. « On n'est pas là pour se plaindre. L'idée n'est pas d'alerter sur notre situation, mais sur la situation qui est faite aux 118 000 foyers qui sont menacés d'expulsion après le 15 mars, à la fin de la trêve hivernale. » Et ils dénoncent la catastrophe sociale que représente la situation du logement dans le pays. Ils ont raison, il y a urgence !

On compte plus de trois millions de mal-logés et près de 200 000 sans domicile du tout. Il y a plus d'un million d'inscrits sur les listes d'attente des HLM. Plus d'un million et demi de logements sont vacants, mais le gouvernement se refuse à les réquisitionner afin de ne pas heurter les intérêts des propriétaires.

Pour répondre à cette urgence, il faudrait mettre en chantier des centaines de milliers de logements. Il y faudrait une intervention massive de l'État pour réquisitionner les terrains indispensables – comme il sait le faire pour construire des autoroutes ou des lignes de TGV – et aussi pour débloquer les fonds sur l'argent public et pour embaucher toutes les compétences, tous les bras nécessaires à la réalisation d'un tel programme.

C'est une priorité qu'il faudrait imposer à ce gouvernement !

Sophie GARGAN

Un loyer, ça baisse difficilement

Pour la première fois depuis 1944, l'indice de référence des loyers (IRL) qui sert de référence pour fixer l'évolution annuelle des loyers est négatif. Il accuse une baisse de 0,06 % au dernier trimestre 2009.

Les locataires peuvent-ils espérer voir baisser leur loyer ? Pas sûr. Tout dépend de ce que dit le bail de location. Si, selon les termes de celui-ci, « la révision du loyer se fait en fonction de l'IRL », alors une diminution du loyer « paraît possible », indique

prudemment un organisme officiel, l'Anil (Agence nationale pour l'information sur le logement). En revanche, si les termes du bail prévoient que « l'augmentation du loyer se fait en fonction de l'IRL », eh bien l'IRL peut toujours baisser. Tout est dans la nuance entre « révision » et « augmentation », dans ce dernier cas la baisse du loyer n'est pas prévue au programme !

J.S.

• La Poste

Un pas de plus vers la privatisation

L'Assemblée et le Sénat ont adopté la loi transformant La Poste d'établissement public en société anonyme à compter du 1^{er} mars prochain.

« Mesdames, messieurs les sénateurs, permettez-moi de vous demander, au passage, si vous connaissez un seul pays au monde qui aurait la volonté de privatiser un tel établissement en commençant par y injecter 2,7 millions d'euros d'argent public ? », avait déclaré le ministre de l'Industrie, Christian Estrosi, le 2 novembre dernier, pour nier la volonté du gouvernement de privatiser La Poste alors qu'il la transforme en société anonyme. Mais, contrairement à ce que le ministre laisse entendre, une privatisation de La Poste n'empêcherait pas l'État de continuer à intervenir, au contraire, ... pour renflouer l'entreprise, afin de garantir à ses actionnaires une meilleure rentabilité financière.

L'exemple de France Télécom en 1997 et celui, tout récent, de Gaz de France mon-

tront que la transformation en société anonyme est une étape vers la privatisation. La rédaction actuelle de la loi postale l'exclut-elle ? Dans ce cas, il suffira de la changer, comme cela avait été fait pour France Télécom, où dans un premier temps il s'agissait « d'ouvrir le capital » avec une participation de l'État d'au moins 50 %, et ensuite de lever cette restriction devenue gênante. Déjà, le gouvernement socialiste de Jospin était orfèvre en la matière.

Un autre volet de la nouvelle loi postale consiste à supprimer le monopole résiduel de La Poste pour la levée, le tri et la distribution des plis de moins de 50 grammes, en application de trois directives européennes qui ont prévu une libéralisation progressive du secteur postal, dont la première, en 1997, avait reçu l'aval du gouvernement socialiste de Jospin et les deux suivantes, en 2002 et 2008, celui des gouvernements de droite.

Le gouvernement actuel jure que la nouvelle loi ne se justifie que par une modernisation et une adaptation à la nouvelle

donne. Selon lui, elle viendrait même renforcer la « mission d'aménagement du territoire » de La Poste en inscrivant un nombre minimal de 17 000 « points de contact » sur l'ensemble du territoire. Mais c'est une mauvaise blague puisque rien n'empêchera La Poste de continuer à supprimer des bureaux de plein exercice, qui ne sont déjà plus que 10 650, aux côtés de 4 600 agences postales communales et de 1 750 relais chez les commerçants. Et le financement de ce qui n'est pas directement rentable dans la distribution du courrier à travers le territoire, qui était jusqu'à présent inscrit dans un fonds alimenté par la taxe professionnelle, est renvoyé à un décret.

La loi prévoit aussi l'accès à Internet dans les bureaux de poste, mais ce n'est qu'un principe qui ne sera d'abord effectif que dans une centaine de bureaux. À propos des horaires d'ouverture, ils devront s'adapter aux modes de vie, notamment par l'ouverture d'un bureau jusqu'à 21 heures dans

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

Besançon

**Samedi 30 janvier
de 16 h à 24 h
salle de la Malcombe**

Strasbourg

**Dimanche 28 février
à partir de 11 h
Foyer protestant
rue du Lazaret**



les villes de plus de 50 000 habitants et par un « encadrement des réductions de ces horaires ». La loi fait mine de s'intéresser au public, alors que la course effrénée aux suppressions d'effectifs fait des ravages depuis des années. Près de 12 000 emplois sur 295 000 ont été supprimés, selon les syndicats, en 2009 et la nouvelle loi ne

peut qu'inciter la direction de La Poste à mettre la pression, sauf bien entendu si les travailleurs, avec l'appui des usagers, décident de s'opposer à la dégradation des conditions de travail qui accompagne les suppressions d'emplois dans les services publics comme dans l'industrie.

Jean SANDAY

• Procès de dix sans-papiers

C'est la politique du gouvernement qui allume les incendies

Dix étrangers sans papiers vont comparaître au tribunal de grande instance de Paris, dans l'île de la Cité, les 25, 26 et 27 janvier. Ils sont accusés d'avoir, en juin 2008, allumé des incendies ayant entraîné la destruction de deux bâtiments du centre de rétention administrative de Vincennes.

Le CRA de Vincennes était le plus grand de France. Là s'entassaient jusqu'à 280 personnes, raflées dans la rue ou à leur travail et retenues en attendant leur expulsion ou, beaucoup plus rarement, leur régularisation. Les conditions de détention y étaient ignobles, comme dans tous les centres, avec une mauvaise hygiène, des brutalités policières fréquentes, le désespoir de ceux qui, souvent après des années de présence en France, s'attendent à être expulsés en laissant leur famille derrière eux.

Dans cette situation explosive, le 21 juin 2008, un retenu tunisien de 41 ans mourait d'une crise cardiaque, après avoir réclamé en vain ses médicaments. Le lendemain, les retenus se rassemblèrent en une marche silencieuse, vite réprimée par la police, ce qui entraîna leur révolte. C'est à ce moment que des incendies se déclenchèrent.

Les avocats des accusés dénoncent une instruction menée uniquement à charge, où les accusés sont traités comme de simples délinquants. Toutes leurs demandes de complément d'enquête ont été rejetées, notamment sur la mort du retenu tunisien, la vitesse de propagation du feu ou tout autre élément pouvant mettre en cause la responsabilité des pouvoirs publics dans les événements de ces deux jours. Ils s'élèvent aussi contre le fait que dix personnes ont été désignées sur la foi d'indices non probants, la justice ayant choisi de faire payer des boucs émis-

saies pour une révolte qui fut collective.

Les rafles contre les sans-papiers, dont le seul « délit » est de vouloir trouver du travail, ainsi que l'existence des

centres de rétention où on les parque en attendant de les expulser sont une honte. La politique du gouvernement a amené la révolte des étrangers retenus à Vincennes. Ce n'est

pas à eux, et encore moins aux dix inculpés désignés, de payer pour ce qu'ils ont été obligés de subir.

Marianne LAMIRAL

• Sans-papiers arrêtés

Après les sorties d'école, les centres Emmaüs

Mardi 12 janvier, à 6 heures du matin, la police est venue arrêter un Kosovar sans papiers, sa femme et leurs deux jeunes enfants dans un centre Emmaüs proche de Bourg-en-Bresse, dans l'Ain. Conduits au centre de rétention administrative de Lyon, ils y sont restés une journée. Le lendemain matin, escortés par six policiers, on les a fait monter dans un avion de tourisme qui les a conduits à Pristina, au Kosovo, où personne ne les attendait ; selon le père de famille, ils courent des dangers réels.

La rapidité avec laquelle s'est opérée cette expulsion, l'emploi d'un petit avion privé ont eu pour but d'empêcher toute mobilisation, et ont évité l'examen de leur dossier par un juge des libertés. Il faut croire qu'il y avait urgence à renvoyer chez elle une femme enceinte, malade de surcroît, ses enfants de cinq et sept ans ainsi que leur père !

Depuis le début de l'année, c'est le quatrième cas d'arrestation de sans-papiers ayant trouvé refuge dans une communauté Emmaüs, que ce soit

dans le centre même ou aux alentours. Martin Hirsch, ancien président d'Emmaüs avant sa nomination de haut commissaire aux Solidarités actives, ne s'est pas manifesté pour protester contre ces méthodes expéditives. Sa « solidarité active » va apparemment au gouvernement, et pas à ses anciens amis ni aux hommes et aux femmes victimes de la chasse aux sans-papiers.

M. L.

• Sarkozy à La Réunion

Et tout ça pour rien...

C'est en coup de vent, protégé par toute une armada de policiers, que Sarkozy est venu à La Réunion les 18 et 19 janvier. Pour l'occasion, toutes les entreprises de la zone industrielle du Chaudron à Saint-Denis ont été fermées. On est loin du « président du pouvoir d'achat », prétendument proche des travailleurs. Le masque est depuis longtemps tombé et bien peu de gens se font encore des illusions sur la politique menée par le gouvernement que dirige Sarkozy.

Avec à ses côtés de nombreux patrons, dont les représentants de Renault, de l'EDF, et De Chateaufort, le capitaliste le plus riche de l'île, Sarkozy a rendu un hommage à l'industrie française, promettant de veiller sur elle et de la renforcer. Devant quelque trois mille invités représentant la société civile, politique et surtout patronale, réunis au parc des Expositions, le président a présenté ses « vœux aux populations des DOM-TOM », en fait ses vœux aux riches de ces territoires à qui il a entre autres promis une extension du port et de l'aéroport du sud de l'île.

Pour les classes populaires il n'y a en revanche rien eu, alors que pour elles les problèmes augmentent. À La Réunion, l'année 2009 s'est en effet soldée pour beaucoup par une nette dégradation de leurs conditions de travail et de salaire. C'est le cas dans le bâtiment, où des milliers d'ouvriers ont perdu leur emploi, sans pouvoir en retrouver un autre. C'est le cas aussi pour les 1 200 salariés

licenciés de l'Arast, une association d'aide, qui se retrouvent aujourd'hui sans salaire et même sans indemnité de licenciement.

C'est le cas encore pour les salariés de nombreuses autres associations dont les employeurs, souvent des collectivités territoriales, font défaut.

En fait, en un an, plus de 10 000 salariés ont ainsi perdu leur emploi.

Des travailleurs ont récemment manifesté leur mécontentement et leur impatience de voir s'améliorer leur quotidien. Il s'agit par exemple des retraités. Des dizaines de milliers d'anciens, après avoir trimé toute leur vie et souvent plus de 40 ans, sont réduits à survivre avec des retraites indécentes, inférieures au minimum vital. Ils ont crié leur colère à plusieurs centaines le 13 janvier dernier devant un centre de Sécurité sociale. Les responsables de leur situation sont bien connus, ce sont des patrons qui ne les ont pas toujours déclarés. Il s'agit aussi de l'État

qui a fermé les yeux sur ces agissements indignes.

Il y a aussi la jeunesse qui sort des écoles de formation professionnelle, des lycées et des facultés. Il y a aussi tous ces jeunes sans aucune formation, mais qui ont tout autant le droit de vivre, et qui ne trouvent pas à s'embaucher parce que ce n'est pas l'intérêt du patronat. Ni d'ailleurs celui de l'État, pourtant en charge des services publics, mais qui pré-

fère réserver les sommes dont il dispose à aider les industriels et les banquiers responsables de la crise.

D'un côté il y a donc les besoins d'une majorité de la population et de l'autre côté – il vaudrait mieux dire en face – il y a tous ceux que cette société compte de profiteurs, de grands propriétaires, d'industriels et de banquiers, avec toute une classe politique à leur service.

Dans une société où 52 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, la minorité que représente Sarkozy s'est retrouvée entre elle, loin des manifestants empêchés d'approcher, voire même de se rassembler. Mais, à ne pas vouloir voir la souffrance qu'elle provoque, qu'elle ne s'étonne pas d'être surprise par le retour de bâton.

Émile GRONDIN

• À Mayotte

Sarkozy tel qu'en lui-même

« Je veux rendre hommage à vos qualités professionnelles, vos compétences et aussi à votre courage », s'est exclamé Sarkozy lors de sa visite éclair le 18 janvier à Mayotte, île de l'océan Indien rattachée à la France. Ces propos élogieux ne s'adressaient pas à la population mahoraise mais à un parterre de policiers, gendarmes ou gardes-côtes chargés de la chasse aux clandestins.

Située à 70 kilomètres à peine des autres îles de l'archipel des Comores, Mayotte voit arriver chaque année des milliers de prétendus clandestins, dont beaucoup ont des liens familiaux avec les résidents mahorais. Ils arrivent en barque et finissent parfois la traversée à la nage. Une fois sur l'île de Mayotte ils vivent clandestinement, à la merci

d'un contrôle, d'une interpellation. Or avant 1995, date à laquelle le gouvernement Balladur a instauré l'obligation d'un visa pour se rendre à Mayotte, la circulation entre les îles de l'archipel était possible, y compris vers cette île, dont la population avait choisi en 1974 de rester dans le giron de la République française. Depuis, les Comoriens sont devenus des clandestins, pourchassés comme tels.

Mayotte, avec une population inférieure à 200 000 habitants, a le triste privilège du record des expulsions. Celles-ci dépassent 16 000 par an en moyenne, dont deux à trois mille enfants. Pour les trois premiers trimestres de 2009, la préfecture a déjà annoncé 14 449 expulsions, dont 12 201 adultes et 2 248 enfants, laissant prévoir pour l'année en cours au moins 18 000 expulsions. Aujourd'hui, un Mahorais sur trois serait en situation irrégulière.

En fait, une partie des sommes promises par Sarkozy pour le développement de l'île seront allouées à la police, qui dispose désormais d'un hélicoptère, de trois radars et bientôt de quatre vedettes rapides, et qui a vu ses effectifs multipliés... par douze depuis 2002.

Mais le volet répressif de la politique de Sarkozy ne concernait pas seulement la chasse aux migrants. Il s'en est pris aussi aux pauvres qui, à la fin de l'année 2009, s'étaient révoltés contre la vie chère. Vis-à-vis d'eux il s'est montré menaçant, jugeant leurs protestations (leurs « exactions » a-t-il précisé) inadmissibles. « *Quels que soient leur rang et leur responsabilité, a-t-il dit, ils seront recherchés et jugés.* »

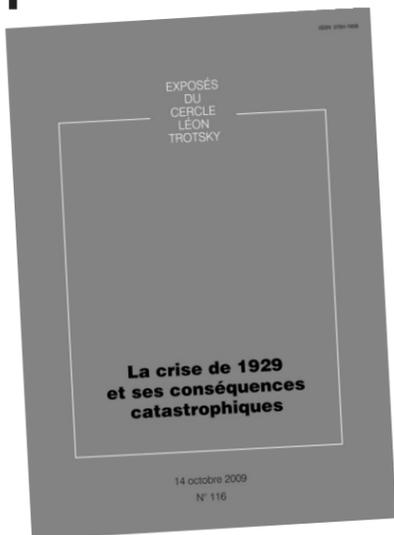
Haine nationale, haine de classe : c'est son programme électoral que Sarkozy est allé développer à Mayotte.

E.G

Les exposés du Cercle Léon Trotsky

La crise de 1929 et ses conséquences catastrophiques

Exposé du Cercle Léon Trotsky
N° 116
du 14 octobre 2009
Prix : 2 euros
Envoi contre 6 timbres à 0,56 euro



• Le Pen-Besson à France 2

Surenchère anti-immigrée en prime-time

Lors du douteux « débat » organisé sur France 2 par Arlette Chabot entre Besson, ministre de l'Identité nationale, et Marine Le Pen, porte-parole du Front tout aussi national, si on ose appeler débat l'échange entre ces deux personnages, on a pu entendre Éric Besson avancer à quelques minutes d'intervalle des arguments tout à fait contradictoires.

Besson venait de faire état, pour s'en féliciter, du fait que le droit de vote aux élections locales existait déjà pour les

étrangers appartenant aux pays de la Communauté européenne. Quelques instants plus tard, le même expliquait qu'on ne pouvait étendre avant longtemps ce droit à des étrangers non communautaires. Selon lui, pour disposer de ce droit et pour l'exercer, il faudrait au préalable qu'existent des racines, des preuves sérieuses d'attachement de ces étrangers à l'identité nationale. Mais pourquoi des Hollandais, des Italiens, des Allemands, des Espagnols, des Hongrois, qui peuvent voter en France à des

élections locales, auraient-ils ces prétendues racines communes davantage que des travailleurs maghrébins, maliens, chinois qui vivent et triment depuis des années en France ?

En tout cas les racines, nationales ou pas, qui nourrissent les propos imbéciles que propagent les Le Pen ou les Besson sont bien là, plongeant dans le fumier des préjugés les plus imbéciles et les plus réactionnaires. Il n'était pas nécessaire que la télévision les arrose pour les faire pousser plus vite.

J.P.V

La misère, résultat de la domination impérialiste

Après le séisme qui a frappé Haïti, des commentateurs ont évoqué une « malédiction » qui aurait ainsi frappé, une fois de plus, un des pays les plus pauvres de la planète. Mais la situation désastreuse de ce pays, dans une île au sol et au climat favorables, ne doit rien au mauvais sort. Elle est, en revanche, la conséquence directe de l'exploitation forcée subie depuis cinq siècles, depuis que les bateaux de Christophe Colomb ont accosté sur l'île en 1492.

Les premiers habitants indiens de l'île, que les conquérants appelèrent Hispaniola, furent exterminés en quelques décennies et remplacés par des esclaves noirs déportés d'Afrique dès 1517. Près de trois siècles d'esclavage s'achevèrent par la plus grande révolution d'esclaves de l'histoire moderne. Devenu le premier État noir indépendant sous le nom d'Haïti, le pays connut le destin qui fut, bien plus tard, celui de tant de peuples colonisés : le monde capitaliste ne lui pardonna jamais son audace.

L'insurrection des esclaves noirs

L'île d'Hispaniola resta espagnole de 1492 à 1697, quand sa partie orientale passa sous domination française. En 1791, cette dernière produisait les trois quarts du sucre consommé dans le monde, et aussi du café, du coton et de l'indigo. C'était alors la « perle des Antilles » grâce au fruit du travail d'un demi-million d'esclaves. Les Noirs nés sur place et ayant acquis des posi-

tions dans la hiérarchie des esclaves, pouvaient être affranchis, mais pas la grande majorité des esclaves nés en Afrique, rivaux au travail le plus dur, celui des plantations. Pour fuir sa violence, les esclaves trouvaient une issue dans le « marronage », la fuite dans les montagnes.

La Révolution française et ses idées de liberté atteignirent Haïti. Les 5 000 planteurs blancs voulaient commercer librement en se débarrassant de la tutelle française. 28 000 mulâtres et Noirs affranchis, méprisés par les Blancs et privés de droit politique exigeaient l'égalité pour eux. Les mulâtres propriétaires de terres cultivées par des esclaves n'en restaient pas moins partisans de l'esclavage. Mais, en août 1791, cent mille esclaves des plantations du Nord se soulevèrent.

L'Assemblée nationale française envoya un représentant pour affirmer son autorité sur les esclaves révoltés et face aux colons. Ceux-ci prirent contact avec l'Angleterre pour lui offrir l'île. Les troupes anglaises allaient débarquer

lorsque, pour y faire face et conserver à la France les revenus d'Haïti, le représentant de la Convention proclama la liberté des esclaves le 29 août. Le 4 février 1794, la Convention ratifia cette décision et abolit l'esclavage.

Toussaint Louverture, un esclave affranchi, constitua une armée de quelques centaines d'esclaves. En mai 1794, il se mit au service des représentants du régime révolutionnaire de France. L'armée française d'Haïti était une armée noire, du simple soldat jusqu'au général. Dès 1797, cette armée, soutenue par la population noire, était maîtresse de l'île. Les anciens maîtres blancs perdirent esclaves et plantations. Les mulâtres propriétaires libèrent leurs esclaves mais conservèrent leurs plantations et ils devinrent une composante de la nouvelle classe dirigeante avec les officiers supérieurs de l'armée de Toussaint.

Après la chute de Robespierre en juillet 1794, comprenant que la révolution anti-esclavagiste n'était pas assurée, Toussaint Louverture établit

une dictature militaire. En prévision des affrontements à venir, il voulait ramener les anciens esclaves aux plantations. Dans le Nord, ceux-ci refusèrent et se révoltèrent. La répression fit un millier de victimes, et les masses se détournèrent de Toussaint au moment même où Bonaparte

décidait de récupérer la « perle des Antilles » et d'y ramener les propriétaires d'esclaves. Le débarquement des troupes de Bonaparte en 1802 fit chuter Toussaint Louverture, emprisonné et déporté en France où il mourut en prison.

En voulant rétablir l'esclavage, Bonaparte déclencha une



Toussaint Louverture.

ARC

nouvelle insurrection. Le général Leclerc, chef de l'expédition française, lui écrivit : « Ce n'est pas tout d'avoir enlevé Toussaint, il y a ici 2 000 chefs à faire enlever ». Dessalines, Christophe et les autres généraux noirs de Toussaint participèrent d'abord à la répression, mais le soulèvement était si profond qu'ils finirent par se porter à sa tête, tout en assassinant les principaux chefs des insurgés. Alors que les armées de Napoléon remportaient des victoires en Europe, ses soldats échouèrent devant 400 000 esclaves en lutte pour leur liberté. L'esclavage ne put être rétabli. Ce fut la première guerre coloniale perdue par la France. En 1804, Dessalines proclamait le premier État noir indépendant, Haïti.

Le nouvel État n'allait cependant pas échapper à l'emprise du monde capitaliste. Les nouveaux maîtres allaient poursuivre la production pour l'exportation, se soumettant aux règles inégales du grand commerce international et à la dépendance qu'il engendre. En revanche, ils ne parvinrent pas à maintenir les grands domaines. De nouveaux soulèvements réclamèrent même la dépossession des citoyens riches, quelle que fût leur couleur, et le partage de leurs biens.

Les dirigeants d'Haïti

renouèrent des relations commerciales pour le café et le bois de teinture, qui dépassaient désormais le sucre. Mais Haïti resta politiquement isolée, car elle constituait la preuve que les esclaves peuvent se débarrasser de leurs maîtres. Et si Napoléon puis Louis XVIII refusèrent de reconnaître l'indépendance d'Haïti, il en était de même pour toutes les puissances qui tiraient des profits de l'esclavage, où que ce soit. Ainsi, les États-Unis attendirent 1862, l'année où ils abolirent l'esclavage, pour reconnaître Haïti !

Sous la coupe des États-Unis

En novembre 1914, le président haïtien voulant disposer de fonds gouvernementaux déposés à la banque nationale, une intervention militaire américaine l'en empêcha, mettant la main sur 500 000 dollars-or. Sept mois plus tard, les marines américains débarquèrent à Port-au-Prince sous prétexte d'y rétablir l'ordre. Le chef des troupes américaines fit élire un politicien prêt à collaborer. Un percepteur américain prit la tête des douanes. Un conseiller américain prit le contrôle de l'administration financière. L'armée haïtienne dissoute fut remplacée par une gendarmerie recrutée et commandée par l'armée américaine.

Cette intervention se heurta à la résistance de paysans pauvres. L'attitude méprisante et brutale des occupants américains heurtait les Haïtiens. La décision de désarmer la population et de rétablir la corvée qui obligeait les paysans à travailler gratuitement à l'entre-

tien des routes mit le feu aux poudres. Fin 1918, une insurrection éclata et tint en échec les forces armées américaines. Son chef fut assassiné par les États-Unis mais il leur fallut encore dix mois pour réduire la révolte. La répression fit 13 000 victimes.

En 1918, une nouvelle constitution abolit l'interdiction faite aux étrangers d'accéder à la propriété foncière. Des sociétés américaines chassèrent de leurs terres des centaines de paysans réduits à la misère et à l'émigration. En 1922, la banque nationale d'Haïti fut transférée à la National City Bank de New York. Un emprunt forcé de 40 millions de dollars aux États-Unis permit de solder la dette envers la France. Mais Haïti ne faisait que changer de créancier.

L'occupation américaine se prolongea jusqu'en 1934. En 1935, le gouvernement haïtien racheta la banque nationale mais la moitié des membres de son conseil d'administration restaient américains. Le département fiscal resta sous contrôle américain jusqu'au complet remboursement de l'emprunt de 1922, c'est-à-dire en 1947. Et un traité de commerce de 1935 accorda aussi aux États-Unis un statut privilégié.

Les États-Unis s'arrogèrent

ainsi un droit de regard dans les affaires du pays. L'instrument de cette influence pendant les années d'après-guerre fut l'armée d'Haïti dont ils avaient recruté et formé les cadres et qui allait peser sur la vie du pays, sauf peut-être pendant la longue, sanglante et ruineuse dictature des Duvalier (1957-1986), qui, pour neutraliser l'armée, mit sur pied sa propre milice, les féroces « tontons macoutes », formés par la gendarmerie française !

Après la chute de Duvalier en 1986, la population a subi à nouveau la rivalité entre militaires et politiciens souvent corrompus, à l'ombre de la puissance américaine qui allait à nouveau se manifester en débarquant ses troupes en 1994. Dix ans après, le pays était placé sous la tutelle de l'ONU, sous la pression des marines américains et, accessoirement, de soldats français.

Et c'est ainsi, après des années de pillage et de servitude, qu'avant le tremblement de terre, Haïti apparaissait déjà comme un pays épuisé par des siècles de pillage impérialiste, encadré par l'armée et surveillé de l'extérieur par la marine américaine.

Jacques FONTENOY

Aide internationale et compétition politico-médiatique

Alors que la population haïtienne essaie de survivre à une catastrophe épouvantable, la compétition politico-médiatique continue entre les grandes et moins grandes puissances.

Les Américains ont dégainé les premiers, le gouvernement Obama mobilisant dès les premières heures, comme le dit le président lui-même, « marins, soldats, aviateurs, marines, gardes-côtes et sauveteurs civils. »

Sarkozy n'a pas voulu être en reste : quarante-huit heures après le séisme, il appelait à une grande conférence internationale « pour la reconstruction et le développement » d'Haïti. Il a pris de vitesse la Commission européenne et la vice-présidente britannique de l'exécutif européen Catherine Ashton. Mais les ministres du Développement, réunis à Bruxelles le lundi 18 janvier, ont décidé de débloquent une aide humanitaire de

130 millions d'euros et de dédier 200 autres millions d'euros à la reconstruction d'Haïti d'ici 2013. Ils ont également adopté le projet de conférence proposé par Sarkozy.

Cela fait dérisoire à côté de l'action du gouvernement américain appuyée, elle, sur des moyens considérables. Obama a également appelé à la rescousse médiatique les anciens présidents, Bush, qui essaie peut-être de faire oublier son inexistence lors du cyclone Katrina en Louisiane, ainsi que Bill Clinton. Une belle unanimité nationale pour démontrer que, selon les propos du président des États-Unis repris par *Le Monde* du 20 janvier, « le leadership américain est fondé en partie sur le fait que nous ne recourons pas à notre puissance pour soumettre les autres, nous l'utilisons pour les aider à reprendre pied » ; et après un rappel du plan Marshall et de

l'aide aux Berlinoises, il conclut : « C'est pourquoi les États-Unis d'Amérique prendront la tête de cette entreprise humanitaire mondiale. » Bon prince, en ajoutant le Brésil, le Canada et d'autres pays, Obama s'est rallié à la conférence proposée par le gouvernement français : c'est du moins ainsi que l'Élysée l'a présenté. Quant à Sarkozy, jouant le distributeur de bons points, il n'a pas hésité à saluer « la mobilisation exceptionnelle du président Obama ».

Le secrétaire d'État à la coopération, Joyandet, qui a eu quelques démêlés avec les autorités américaines pour faire atterrir ses avions à Haïti, a reconnu l'efficacité des États-Unis, tout en rappelant, sur Europe 1 le 19 janvier, que « la France était là le premier jour », que les autres États européens lui ont confié le « leadership » – un rôle décidément très

convoité – pour organiser le rapatriement de leurs ressortissants encore à Haïti. Enfin il a ajouté qu'il fallait préciser les choses et le rôle de l'ONU, car « il s'agit d'aider Haïti et non pas de l'occuper ». À bon entendeur...

Bref, chaque gouvernement

Sylvie MARÉCHAL

Sur le site de Lutte Ouvrière

Un nouveau dossier : « Haïti, un peuple étranglé par le colonialisme et l'impérialisme »

Les pages élections régionales : candidats de Lutte Ouvrière, textes de campagne, dates de meetings

De nombreux extraits d'interviews de nos camarades têtes de listes régionales : Nathalie Arthaud à *La Voix est libre*, et des émissions de France 3 régions (Franche-Comté, Rhône-Alpes, Nord-Pas-de-Calais, pays d'Auvergne...)

Et toujours : l'actualité commentée au jour le jour, les dates des prochaines caravanes de Lutte Ouvrière, les archives des revues *Lutte de classe* et des Cercles Léon Trotsky...

Ce que certains journalistes veulent retenir

Dans les jours qui ont suivi le tremblement de terre en Haïti, télévision, radio, et presse écrite ont insisté, très lourdement pour certains, sur les pillages et l'insécurité. « Insécurité et désespoir », « violence et pillage », « les pillards font régner le terreur », tels étaient les principaux titres de certains journaux. Mais que montraient finalement les images télévisées ou même les reportages écrits ? Des « pillards » qui récupéraient du savon, des boîtes de corn-flakes, de quoi manger. Des images d'actualité montraient un homme dans une mare de sang, abattu... pour avoir volé du jus de fruit.

Certes, une telle catastrophe dans un pays déjà dévasté par la pauvreté favorise malheureusement toutes sortes d'exactions. Et la population haïtienne vit depuis bien longtemps dans la crainte de celles des bandes armées qui sèment la terreur dans les bidonvilles. Mais les pillards dont parlent certains journalistes sont de toute évidence des gens qui n'ont rien à manger depuis plusieurs jours, ne trouvent même pas d'eau potable et tentent seulement de survivre.

Ces mêmes journalistes bien pensants ont largement rapporté que la police haïtienne a fait feu sur des pillards. Dimanche 17 janvier, un homme qui avait volé des marchandises au marché Hyppolite de Port-au-Prince a ainsi été abattu. Mais à aucun moment, ils n'ont émis le moindre doute sur les jugements et les jugements de cette police, notoirement réputée pour sa corruption.

Cet accent mis sur le pillage semble vouloir justifier par avance le maintien de l'ordre à l'aide des forces armées à la gâchette facile. Et cela au

moment où, face à la catastrophe, la majorité de la population haïtienne faisait preuve d'une très grande solidarité, et où des jeunes et des moins jeunes s'organisaient pour secourir les blessés, les gens encore coincés dans les décombres, pour dégager les cadavres des rues. Les témoignages dans ce sens n'ont pas manqué, comme celui du chef de mission pour Handicap International, Antoine Engrand, qui évoquait, dans le journal *Le Télégramme* du 19 janvier, l'attitude de la population « très solidaire, très digne ».

Mais il est tellement simple, quand on veut vendre du papier ou des images, de qualifier de pillards, voire de bandits, des gens qui se servent où ils peuvent simplement parce qu'ils n'ont plus rien.

Aline RETESSE

Besson et les expulsions d'Haïtiens

Humanitaire pour pas cher Dans un communiqué du jeudi 14 janvier, le ministre de l'Immigration Eric Besson s'est vanté d'avoir « donné instruction à ses services de suspendre immédiatement toute procédure de reconduite dans leur pays d'origine des ressortissants haïtiens en situation irrégulière sur le territoire national ». Il a par ailleurs annoncé qu'il assouplirait les conditions de regroupement familial et d'accueil des victimes, tout en précisant bien que cela ne serait que de façon « temporaire ».

Chaque année, plusieurs milliers d'Haïtiens sont brutalement expulsés, principalement depuis les Antilles françaises et la Guyane, et renvoyés dans un pays miné par la misère, sans que cela pose de cas de conscience à Besson et ses amis du gouvernement. De la part d'un homme capable de

renvoyer des réfugiés afghans dans un pays en guerre, on peut s'attendre au pire, et c'est pourquoi sans doute il a précisé qu'il n'y aurait pas pour l'instant d'expulsion vers Haïti. Il est vrai que les raisons ne sont certainement pas pour l'essentiel « humanitaires », tant il est inconcevable de faire atterrir en ce moment un charter de sans-papiers haïtiens sur l'aéroport de Port-au-Prince, déjà bien insuffisant pour recevoir les aides urgentes indispensables à la survie de la population.

Ajoutant l'hypocrisie à l'indécence, Besson saisit l'occasion fournie par la situation dramatique de la population haïtienne pour essayer de se donner à bon compte un visage humanitaire.

Marianne LAMIRAL

• Afghanistan

Des opposants armés sous les fenêtres de Karzaï

Lundi 18 janvier, le cœur de la capitale afghane, Kaboul, a été la cible d'une série d'attaques audacieuses de commandos armés à proximité de plusieurs ministères, de la banque centrale et d'un centre commercial. Des voitures piégées ont explosé et les combats de rue ont duré cinq heures. Pour le président Karzaï, qui réunissait ses nouveaux ministres pour leur faire prêter serment, c'est un camouflet qui souligne une fois de plus la faiblesse de son régime et un démenti à ceux qui, du côté des forces occupantes, prétendaient avoir sécurisé la capitale afghane.

Cette attaque est la plus importante depuis celle qui avait frappé, le 28 octobre dernier, un bâtiment de l'ONU. Selon un porte-parole des combattants, l'attaque visait le palais présidentiel et d'autres édifices publics. Même si elle n'a pas atteint ses objectifs, elle a montré que des opposants armés à un régime, pourtant soutenu par les grandes puissances occidentales, peuvent s'infiltrer au cœur d'une capitale qu'on dit placée sous « haute sécurité ». « Des dizaines de milliers de soldats américains et de l'OTAN sont envoyés en Afghanistan, et pourtant la sécurité se détériore dans la capitale », c'est ce qu'a pu constater un commerçant afghan, témoin de ces combats qui ont tué trois personnes du côté des forces de l'ordre et deux civils, et blessé 71 passants.

Cela n'empêche pourtant pas les porte-parole des forces d'occupation de continuer de prétendre que le déploiement des 37 000 soldats supplémentaires annoncés pour les mois prochains (30 000 soldats américains et 7 000 des autres pays de la coalition) qui s'ajouteront aux 106 000 soldats des forces d'occupation, aux 94 000 soldats afghans et aux 93 000 policiers, mettront fin au progrès de l'insurrection.

En réalité, plus l'occupation se poursuit, plus le camp des insurgés contre le régime Karzaï et les forces d'occupation s'élargit. En neuf ans d'occupation, malgré l'appui reçu des États les plus puissants de la planète, le régime Karzaï n'a pas été capable d'offrir une solution décente, y compris aux problèmes les plus élémentaires qui accablent la population, approvisionnement en eau et en électricité notamment. Quant à la démocratie promise, elle a été remplacée par un état de guerre permanent.

Dans ces conditions, l'attaque du 18 janvier a encore mis à mal la crédibilité du régime. Deux jours auparavant, le président afghan avait déjà eu bien du mal à faire accepter le choix de ses ministres par le parlement afghan, qui a recalé plus de la moitié de ceux qu'il avait choisis. Une seule femme a réussi à franchir ce barrage, la nouvelle ministre du Travail et des Affaires sociales.

De même, quelques jours auparavant, le président afghan avait fait approuver par les États-Unis un plan visant à réintégrer des insurgés repentis, après d'autres essais infructueux dans le passé. Le nouveau projet propose de la formation professionnelle, des incitations pour réintégrer la vie économique notamment dans le secteur agricole et une protection personnelle. La mesure pourrait aussi s'étendre à des communautés qui n'ont pas pris les armes contre le gouvernement afghan et les forces d'occupation.

Des membres du gouvernement ont déjà affiché leur scepticisme sur les chances de réussite de ce plan, salué sans enthousiasme par le représentant spécial des États-Unis en Afghanistan, Richard Holbrooke, comme une « initiative qui ne peut pas être pire que les précédentes ».

Si ce plan aboutissait au moins en partie, Karzaï estime qu'il serait en meilleure position pour imposer aux dirigeants des groupes de combattants de composer avec lui. Mais on voit mal pourquoi ceux-ci se soumettraient ainsi à un gouvernement dont l'autorité diminue un peu plus chaque jour, et que l'augmentation des effectifs des armées d'occupation est bien impuissante à restaurer.

Jacques FONTENOY

• Grève du 21 janvier

Les suppressions d'emplois dans le public, une attaque contre tous les travailleurs

Judi 21 janvier, manifestations et rassemblements étaient prévus dans tout le pays dans le cadre d'une journée d'actions et de grève des travailleurs de la Fonction publique contre les suppressions de postes et les poursuites de ce que l'État appelle des « réformes ».

Depuis 2007, plus de 100 000 postes auront été supprimés dans la seule Fonction publique de l'État, avec plus de 34 000 suppressions program-

mées pour la seule année 2010. Des milliers d'autres suppressions de postes sont encore prévues par le gouvernement, son objectif étant le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux. Et ce, alors que les hôpitaux sont déjà en sous-effectif, que les classes dans les écoles, collèges et lycées sont surchargées, et qu'il manque partout de quoi faire fonctionner correctement les transports ou La Poste.

Le gouvernement cherche par ailleurs à privatiser tout ce qui peut l'être, comme il le fait avec La Poste – la loi vient en effet d'être votée. Et c'est aussi le

statut de fonctionnaire, qui assure malgré tout une petite protection aux salariés, qu'il cherche à supprimer.

Ces attaques ne concernent pas que les seuls salariés fonctionnaires, mais tous les travailleurs et toute la population laborieuse, qui paie la dégradation des services publics, hôpitaux, écoles ou transports. Mais elles les concernent aussi parce qu'une attaque contre une partie des travailleurs ne peut, si elle reste sans réponse, que donner des ailes au gouvernement et au patronat pour continuer à s'attaquer à tous les autres.



• SNCF

Des TGV oui, pourvu que ça rapporte

Le journal *Les Échos* a annoncé le 18 janvier que la SNCF envisageait de supprimer certaines dessertes TGV considérées comme déficitaires ou d'en réduire la fréquence, entre autres les liaisons Paris-Arras, Lille-Strasbourg, Bordeaux-Strasbourg et Nantes-Strasbourg.

La SNCF a immédiatement protesté mais son démenti a des allures de confirmation hypocrite. Ainsi s'il n'y a pas de plan précis de suppression de dessertes, il faudra adapter l'offre à la demande... De plus dans le projet de budget 2010 de la SNCF, présenté le 20 janvier et que l'AFP s'est procuré, on peut lire que « la branche voyages SNCF prévoit d'engager une refonte plus profonde à

compter du service 2011, en particulier sur les relations Paris-Arras, Nord-Est et Est-Atlantique », ce qui revient à confirmer l'annonce des *Échos*. Enfin la direction de la SNCF ne cesse de pleurer sur une branche TGV, dont la rentabilité s'effondrerait, crise oblige, le taux de marge opérationnelle étant tombé à 10,2 % contre 20,1 % il y a deux ans. Mais avec 10,2 % les TGV restent quand même rentables et les usagers en savent quelque chose, quand on voit les prix des billets et la dernière augmentation de 1,9 % en 2010 !

Ces déclarations sont tellement ambiguës que le secrétaire d'État aux Transports, Dominique Bussereau, a jugé le 19 janvier que le démenti de la SNCF était « un peu mou » et il y

est allé de son propre démenti.

Mais Bussereau pas plus que la SNCF n'auront convaincu les élus locaux des régions concernées, dont la Lorraine et l'Alsace, qui ont violemment protesté rappelant que leurs Régions avaient largement contribué au financement du TGV Est, le président de la région Lorraine allant même jusqu'à menacer de ne pas verser les 120 millions d'euros promis pour terminer la ligne Paris-Strasbourg.

La SNCF n'hésite pas à dépenser des millions d'euros en campagnes publicitaires sur l'intérêt écologique de prendre le train, mais elle veut surtout des TGV qui rapportent. Sinon, les usagers n'ont qu'à prendre... la voiture.

Cédric DUVAL

• Le 13 janvier à Amiens aux côtés de ceux de Continental

Une manifestation réussie

C'est autour de 1 500 personnes qui se sont réunies mercredi 13 janvier au matin devant la gare d'Amiens pour se rendre en cortège jusqu'au palais de justice, afin d'appuyer l'appel des six salariés de Continental condamnés en première instance par le tribunal de Compiègne pour leur participation à la manifestation et aux dégradations dans la sous-préfecture en avril dernier. À cause de la neige qui tombait, plusieurs cars de manifestants du Nord n'ont pu venir.

Groupés derrière la banderole des travailleurs de Continental, « *Relaxe pour nos six camarades* », il y avait d'abord ceux de Continental venus de Clairoux à 130 voitures, soit entre 400 et 500 personnes, malgré les entraves mises par les gendarmes dans la Somme. Et puis il y avait des délégations de travailleurs venus de multiples entreprises. Une centaine de manifestants étaient venus de Goodyear à Amiens, confrontés eux aussi à un projet de plan de licenciements massifs. Des délégations de travailleurs de la chimie, de l'automobile, des services, venues parfois de loin, étaient présentes.

Au niveau syndical, Sud-Solidaires avait fait de son côté un gros effort de mobilisation. La CGT était représentée par la fédération chimie, les unions locales d'Amiens, des syndicats et unions locales, même si les unions départementales CGT de Picardie appelaient à ne pas participer à cette manifestation « à cause de son caractère poli-

tique » (sic) ! L'absence de Bernard Thibault à Amiens était remarquée et commentée mais, devant la grogne qui montait parmi ses militants dans le pays, la confédération avait tout de même publié deux jours auparavant un communiqué demandant, pour la première fois, la relaxe des six condamnés de chez Continental.

Mais ce qui marquait aussi cette manifestation, c'était la présence à la manifestation, et plus tard à l'intérieur de la cour d'appel en tant que témoins, de tous les porte-parole nationaux de la gauche et de l'extrême gauche venus demander la relaxe pour les six condamnés : Nathalie Arthaud pour Lutte Ouvrière, Olivier Besancenot pour le NPA, Marie-George Buffet pour le PCF, Jean-Luc Mélenchon pour le Parti de Gauche, Benoît Hamon pour le PS ainsi que Claude Gewerc président de la région Picardie, et Cécile Dufflot pour les Verts. Au niveau des responsables syndicaux nationaux, Jean-



Michel Petit, secrétaire général de la fédération CGT de la chimie, ainsi que Christian Mahieux, secrétaire général de Sud-Solidaires étaient présents à la manifestation et témoins.

La présence massive et quelque peu provocatrice des gendarmes mobiles casqués et avec boucliers à l'entrée de la place du palais de justice où devaient se faire les prises de parole n'a pas entamé l'enthousiasme des manifestants, mais a provoqué une volée continue de boules de neige en leur direction. Après les trois prises de parole décidées par le comité de lutte, dont celle de Xavier Mathieu, lui-même condamné à cinq mois de prison avec sursis en première instance, celle de Michaël Wamen, de la CGT Goodyear, tous les leaders des syndicats et partis qui devaient témoigner furent invités à s'exprimer.

Les manifestants rassemblés là fraternellement au coude à coude, scandant successivement « *Les voyous c'est pas nous* », « *Continental Solidarité* » et « *Tous ensemble-Tous ensemble* », montraient que chacun était conscient de

l'enjeu de ce procès où, à travers la condamnation des salariés pris en otages, toute la classe ouvrière était visée, et que, comme le disait la banderole et les autocollants « *contre la répression antiouvrière* » tous devaient faire bloc.

Après le début du procès, les manifestants purent entendre les autres interventions, dont celle faite au nom de la FSU, qui dans un récent congrès national avait décidé d'apporter un soutien total à ceux de Continental. Le barbecue de lutte organisé par les UL CGT d'Amiens permit de patienter.

Et, après avoir appris que le jugement était mis en délibéré jusqu'au vendredi 5 février, les manifestants, en particulier ceux de Continental, étaient encore présents à 20 h 10, quand ceux qui étaient toujours à l'intérieur du palais de justice sortirent sous les acclamations de ceux qui les attendaient. L'appel à un rassemblement devant le palais de justice d'Amiens fut lancé pour ce jour du 5 février, à 9 heures du matin. Le combat continue.

Correspondant LO

Le palais de justice sous haute surveillance



Si les personnalités venues témoigner au tribunal d'Amiens le 13 janvier ont été reçues avec courtoisie, les travailleurs de Continental et les manifestants ont été accueillis comme des terroristes en puissance.

Des cars de gendarmes mobiles, une triple rangée de barrières métalliques bouclaient la rue devant le tribunal. Témoins et prévenus devaient montrer patte blanche pour que les gendarmes les laissent passer. Quant aux soixante personnes que le comité de lutte avait été autorisé à faire entrer dans le public, elles ne purent franchir le barrage des gendarmes qu'une à une et sur présentation de leur carte d'identité, mais elles tombaient alors sur les grilles fermées du tribunal qu'il fallait réussir à se faire ouvrir. Puis, tout en haut des marches, la porte du bâtiment était jalousement gardée en attendant qu'une fouille minutieuse soit effectuée et que tous les possesseurs d'un appareil photo soient refoulés. Puis encore des contrôles, jusqu'à la porte de la

salle, qui est certes restée ouverte comme le veut la loi, mais gardée par des gendarmes qui empêchaient d'entrer.

Les gendarmes ont rapidement décidé qu'il n'y avait plus de place dans la salle d'audience, alors que c'était faux, et ont bloqué dehors sur les marches une vingtaine de personnes qui étaient pourtant habilitées à entrer, en particulier la famille du principal accusé.

Il paraît que la justice est rendue en public quand le huis clos n'est pas prononcé. Mais cette fois il était manifeste que la justice, loin d'être sereine, avait une peur bleue des travailleurs et de leur famille, au point de les traiter de façon parfaitement scandaleuse.

Correspondant LO

Continental et l'État en accusation

Le procès en appel des salariés de Continental a mis en lumière les vrais enjeux et les vraies responsabilités de cette entreprise et de l'État.

Ces six salariés ont été poursuivis et condamnés en première instance sous l'accusation de destruction et dégradation de biens, aggravée par le fait qu'ils étaient plusieurs, et donc accusés d'avoir commis « un délit en réunion », à la sous-préfecture de Compiègne, c'est-à-dire qu'ils auraient prémédité ce dont on les accusait ! En réalité, pas plus devant la cour d'appel qu'à Compiègne, il n'a pu être reproché un acte précis de destruction à aucun des salariés poursuivis. Le seul reproche était d'avoir été là avec quelques centaines d'autres, coupables d'une responsabilité collective : « Si ce n'est toi, c'est donc ton frère ». Exactement ce que permettait la loi anticasseurs abrogée en 1981, et qua-

lifiée alors, à raison, de liberticide.

C'est ce qu'a pu montrer tout au long du procès l'avocate des salariés, Marie-Laure Dufresne-Castets. C'est ce qu'ont démontré aussi les témoins de l'intersyndicale et du comité de lutte : aucune préméditation, des salariés à bout à cause de la violation des engagements du gouvernement et de la proximité de la fin de la procédure autorisant l'envoi des lettres de licenciement ; et du coup l'explosion de colère à l'annonce du jugement de Sarreguemines qui déboutait les salariés de toutes leurs demandes.

Finalement, contrairement aux engagements pris par le gouvernement, les seuls qui ont bénéficié de l'amnistie de tous leurs délits ont été les « patrons voyous », appelés comme tels par le pouvoir, de Continental.

Les dix témoins de moralité, syndicats et dirigeants de partis, se sont succédé pour

demander la relaxe en montrant le caractère discriminatoire et d'atteinte au droit de tous les salariés qu'aurait une condamnation dans ces conditions.

Il est certain que ces témoignages conjoints ont pesé sur les réquisitions du procureur, qui, s'il n'a pas demandé la relaxe, a dû reconnaître la sympathie que la lutte des travailleurs de Continental avait soulevée en Picardie et dans tout le pays. S'il a requis des peines allégées de prison avec sursis, il a demandé qu'elles puissent être transformées en travaux d'intérêt général, répétant à trois reprises en direction des juges : « *Je ne vous demande pas un jugement de clémence, mais un jugement modéré.* » Quant au représentant de l'État, il s'est dit encore incapable aujourd'hui de donner la liste de ce qui a été détruit et d'en chiffrer le montant !

Le jugement sera rendu le 5 février.

Correspondant LO

• Sanofi Aventis

Face à la colère des travailleurs les vaccins ne protègent pas la direction

On n'avait encore jamais vu ça depuis la fusion Sanofi Aventis : le 14 janvier, 800 salariés venus en délégation de toute la France manifestaient devant le siège social à Paris, pour exprimer leur colère et leur refus d'une politique qui a pour conséquence des suppressions d'emplois et des augmentations de salaire dérisoires.

Cette manifestation faisait suite à un mouvement de grève démarré bien avant Noël dans les usines de production de vaccins de Val-de-Reuil (Eure) et Marcy-l'Étoile (Rhône). Il faut dire que la décision de 1,2 % d'augmentation salariale collective pour 2010 ne passe pas, alors que le trust atteindra pour 2009 des profits mondiaux records en hausse de 20 % à la fin du troisième trimestre, soit plus de 8 milliards d'euros, et sans doute même 9 milliards avec le coup de pouce de quelques centaines de millions d'euros de bénéfice supplémentaire réalisé grâce à la vente des vaccins contre la grippe A. Et cela dans un groupe où les bénéfices sont en hausse continue (7,2 milliards en 2008). Cette année, les actionnaires verront leur dividende augmenter de 23,1 %. De surcroît, le groupe vient d'effectuer 31 acquisitions et prises de partenariat, pour un total de 8,4 milliards d'euros !

Dans les usines, une exploitation accrue

Pour obtenir un tel résultat, la direction de Sanofi Aventis a mené une véritable guerre au personnel : charges de travail augmentées, chasse aux coûts, aggravation des conditions de travail, changement des rythmes de travail, travail en équipes de nuit, du samedi, du dimanche, pour la production du vaccin H1N1 ou du Doliprane. Elle a cherché à réduire la masse salariale par tous les moyens, y compris

en ne remplaçant pas les départs et en maintenant une précarité permanente. C'est travailler plus, plus dur, en étant moins nombreux !

Une année de travail dans ces conditions et l'annonce d'une augmentation des salaires de 1,2 % (19 euros pour les plus bas salaires) ont donc mis le feu aux poudres : trop, c'est trop !

Le mécontentement sur les salaires étant partagé par tous, de Sisteron à Compiègne en passant par Toulouse ou Lisieux, les grèves ou arrêts de travail limités mais répétés ont touché quasiment tous les sites, tant en production qu'en recherche, cela avec le soutien de l'ensemble des organisations syndicales à l'exception de la CGC.

Dès le mois de décembre, les salariés des deux sites de Sanofi Pasteur se sont mis en grève. Cela a entraîné des débrayages, des grèves, des manifestations sur les autres sites du groupe, ce qui a amené la direction du groupe à donner une augmentation minimum des salaires de 50 euros brut par mois (à peine 40 euros net). Mais la direction a eu beau annoncer cette augmentation sur l'année, soit 600 euros brut, les travailleurs savent compter ! Et une manifestation rassemblant des travailleurs de tous les sites à Paris devant le siège social a donc été organisée.

Vers la réorganisation de la recherche

À la question des salaires s'ajoute celle des suppressions d'emplois, principalement dans



la recherche, que la direction entend « réorienter ». Cela passe par 1 300 suppressions d'emplois (avec notamment des dispositifs de cessation anticipée d'activité) qui viendront s'ajouter aux 500 emplois supprimés dans les fonctions centrales et aux 1 000 emplois chez les visiteurs médicaux. À Vitry-sur-Seine par exemple, ce sont près de 300 salariés qui quitteront le Centre de recherche, littéralement expulsés en quelques semaines (près de 20 % des effectifs).

Le directeur de Sanofi Aventis, Christian Lajoux, a déclaré qu'il voyait le mouvement social actuel dans le groupe comme « un appel d'amour » des salariés. Si ce monsieur aime l'amour vache, il faut lui en redonner, puisque la direction reste inflexible sur les salaires, alors que nous revendiquons toujours 3 % avec un minimum de 150 euros par mois.

Les collègues de Pasteur en grève durant trois semaines ont annoncé qu'ils reprenaient le

travail, mais en se disant prêts à repartir si tout le groupe s'y met. Et c'est bien ce qu'il faudrait faire pour que la direction

cède, en coordonnant la lutte de plus de vingt-cinq sites dispersés dans tous le pays.

Correspondant LO

À Romainville

Dans sa chasse aux coûts, la direction a décidé de fermer la cantine des travailleurs postés.

Mais les travailleurs se sont défendus : ils ont pris l'habitude, après les assemblées de personnel, de monter parler à ce directeur bien nourri.

Finalement, il a dû accepter de lancer un appel d'offres pour une nouvelle cantine. Il reste à surveiller combien la direction va mettre au pot.

À Compiègne

À Compiègne, on est partis dans deux cars à la manifestation à Paris, regonflés à bloc par la précédente journée de grève sur le site.

Nous avons montré à la direction qu'on n'est pas des robots, qu'on en a assez de leurs cadences, des tendinites et du mal de dos qui découlent du fait qu'il faut en faire toujours plus avec des payes au ras des pâquerettes et avec à nos côtés des collègues en situation précaire depuis des années qu'on voudrait voir embauchés.

Selon l'encadrement, il n'y avait pas de raisons de faire grève. Ils ont eu notre réponse.

Correspondant LO

• Siemens VAI MT – Saint-Chamond et Savigneux (Loire)

Les salariés se rebiffent

La direction de cette filiale du conglomérat Siemens a eu la visite surprise des salariés en colère lors de la récente réunion du CCE qui se tenait sur le site de Savigneux, le jeudi 14 janvier 2010.

Ces travailleurs, qui sont des cadres dans leur majorité, n'acceptent pas le projet de Siemens de supprimer 274 des 604 emplois actuels (après s'être débarrassé de plus de 200 prestataires et intérimaires au cours de

l'année 2009), de fermer le site de Saint-Chamond et fragiliser celui de Savigneux.

Environ 300 salariés en grève, venus par moitié de chacun des deux sites de la Loire, étaient rassemblés à l'extérieur du site de Savigneux (la direction ayant fermé les grilles de l'établissement) pour suivre le déroulement des discussions. Comme il n'en ressortait rien de nouveau, les salariés se sont mis en colère et se sont dirigés vers le bâtiment où avait lieu le CCE. Il leur fallut

pour cela se frayer un passage, écarter des vigiles privés qui protègent le PDG en permanence. Arrivés dans la salle, ils ont pris la parole pour dire au PDG ce qu'ils avaient sur le cœur.

Pour le moment, la direction ne semble pas prête à reculer. Mais de plus en plus de salariés trouvent trop timide la politique des syndicats CGC, CGT et CFDT, qui ont accepté le calendrier de discussions de la direction. Pour le moment, ces discussions interminables ne

débouchent pas sur grand-chose : la direction n'a changé que quelques détails à son plan initial en baissant un peu le nombre de postes supprimés, mais en maintenant la fermeture du site de Saint-Chamond.

Les salariés ont toutes les raisons de réclamer le maintien des emplois. Siemens vient d'annoncer qu'il ne prévoit qu'une baisse de 5 % de son chiffre d'affaires pour l'année 2010, avec un résultat d'exploitation situé entre 6 et 6,5 milliards d'euros, contre

7,47 milliards en 2009. Et son PDG touche la bagatelle de 7,1 millions d'euros de salaire annuel. Enfin, on apprend que l'entreprise Siemens VAI MT vient de recevoir une commande de 30 millions d'euros pour des équipements ferroviaires du groupe russe NTMK.

Alors, il n'est pas sûr que la politique de ce trust gigantesque passe comme une lettre à la poste.

Correspondant LO

• Freescale (ex-Motorola) Toulouse

Les travailleurs n'abdiquent pas



Des assemblées générales, des débrayages et un jour de grève ont montré que les travailleurs de Freescale (ex-Motorola) ne désarmaient pas en ce début d'année 2010.

C'est le 22 avril 2009 que la direction annonçait son intention de licencier tout le secteur de la production du site de Toulouse, c'est-à-dire 821 salariés sur les 1 600 que l'entreprise comptait à l'époque.

Et à partir de début septembre la grève a pratiquement paralysé la production pendant cinq semaines. Pour majoritaire qu'il ait été chez les ouvriers, ce mouvement est resté isolé et n'a reçu que peu de soutien des autres catégories ou des autres secteurs, principalement des laboratoires de recherche et développement.

Pour les grévistes, il s'agissait de faire payer le plus cher possible au patron sa décision de fermeture, pour en diminuer les conséquences sur leur situation à venir. Ils se sont démenés, bloquant tantôt les bus, tantôt le métro, et jusqu'aux accès de l'aéroport, organisant une manifestation avec les autres entreprises de leur zone industrielle frappées par les plans de restructuration, organisant des barrages filtrants des accès du site, invitant « avec fermeté » la direction à ne pas quitter la salle de négociations tant que l'ordre du jour n'avait pas été épuisé. Ils ont eu droit tous les jours à une intervention des CRS venus les déloger. Ils n'ont pas obtenu ce qu'ils demandaient, mais quand même une augmentation sensible de la prime de départ, avec des planchers situés à 60 000 euros, 50 000 euros ou 40 000 euros, selon les dates de départ et l'ancienneté. Les plus bas salaires ont ainsi vu leur indemnité multipliée par deux.

Parallèlement, le service de recherche et développement en téléphonie a été fermé, avec 270 licenciements à la clé, Intel reprenant une partie de l'activité et seulement... une cinquantaine de salariés.

Malgré la pluie d'avertissements qui a suivi la fin de la grève et la demande de licenciement d'un délégué (refusée par l'inspection du travail et une majorité du Comité d'entreprise), l'agitation n'a cependant pas cessé, essentiellement dans les cinq équipes de production, et la fraternité des grévistes est intacte.

Et si ces cinq semaines sans salaire ont laissé des traces, lundi 11 janvier une assemblée a regroupé 140 travailleurs, essentiellement des deux équipes de production en 2 x 8, qui a voté une journée complète de grève.

La grève a effectivement eu lieu avec une bonne participation chez les ouvriers, du 14 au 15 janvier suivant les équipes. L'assemblée générale du 15 janvier a redéfini la revendication de la façon suivante : une prime fixe de 60 000 euros, plus six mois de salaire, le calcul de l'indemnité conventionnelle identique à celle des cadres (bien plus avantageuse), et un dispositif de type préretraite pour les seniors. La mobilisation s'est poursuivie par des assemblées et des débrayages sur les deux équipes de week-end, dans la nuit du lundi 18 et la journée du 19 janvier.

Il s'agit de maintenir la pression pendant toute la procédure officielle de validation du plan dit « social ». Et on peut parier que, d'ici la fermeture, la morgue patronale fournira bien d'autres occasions pour que la colère des travailleurs se manifeste à nouveau.

Correspondant LO

• Decize (Nièvre)

Non à la fermeture de la maternité !

Le directeur de l'hôpital de Decize dans la Nièvre a annoncé que la maternité serait « suspendue » le 17 février prochain, faute de gynécologue obstétricien. Celui qui est en poste va partir en retraite et comme il n'y aurait, semble-t-il, pas de remplaçant, la maternité devrait suspendre ses activités parce qu'elle ne pourrait pas fonctionner en toute sécurité.

La maternité de Decize concerne une région de 35 000 personnes. Elle a effectué 329 accouchements et 300 actes chirurgicaux en 2009. C'est un service de 21 personnes (sages-femmes, infirmières, puéricultrices, aides-puéricultrices). C'est une maternité qui fonctionne parfaitement, qui est montrée en exemple pour ses accouchements réalisés avec des techniques nouvelles et copiées par d'autres maternités.

Le personnel, en colère, se demande pourquoi on a attendu aussi longtemps pour chercher un remplaçant, alors

que le départ en retraite du chirurgien était prévisible !

La seule possibilité semblait être la venue d'un gynécologue de Lyon, mais qui ne viendrait que dix à douze jours par mois jusqu'en juillet 2010. Il faudrait le payer 650 euros par jour. Le directeur s'y refuse, estimant cela disproportionné par rapport au salaire des autres praticiens de l'hôpital qui sont, eux, présents en permanence.

L'Agence régionale d'hospitalisation (ARH) de Bourgogne dit « qu'elle souhaite que la maternité fonctionne », que « cette maternité fait partie du schéma régional de santé », mais elle ne fait rien pour le recrutement d'un gynécologue obstétricien, et, quand on lui demande un effort financier, son représentant dit « qu'il ne s'agit pas d'un problème d'argent ». Tout dans l'attitude du représentant de l'ARH, donc de l'État, laisse penser qu'il est prêt à laisser la maternité de Decize mourir sans lever le petit doigt. Aussitôt que la sécurité ne serait plus assurée, celle-ci fermerait.

La population est opposée

à cette fermeture de la maternité, d'autant plus qu'avec 300 actes chirurgicaux en moins par an, ce serait une menace supplémentaire sur tout l'hôpital.

Avant l'annonce de la probable fermeture, 7 000 personnes ont donc signé la pétition demandant le maintien de la maternité, deux manifestations ont eu lieu, une assemblée générale du personnel et de la population a rassemblé plus de 500 personnes. La riposte s'organise : un premier rassemblement appelé sur Internet par des parents a eu lieu vendredi 15 janvier. Une réunion du collectif de défense et des syndicats a décidé la participation à la manifestation organisée jeudi 21 janvier à Nevers, dans le cadre de la journée nationale de défense de la Fonction publique. Mercredi 27 janvier, la maternité sera occupée toute la journée et une manifestation est prévue le samedi 30 janvier à Decize.

Lutte Ouvrière appelle à soutenir toutes ces initiatives.

Correspondant LO

• CHU de Nancy

Contre le manque d'effectifs, le personnel des crèches se mobilise

Depuis le début du mois de janvier, le personnel des deux crèches du CHU de Nancy est mobilisé pour obtenir des postes afin de pouvoir travailler correctement.

Alors que les crèches n'accueillaient jusque-là que des enfants venant régulièrement, la direction a instauré en janvier 2009 le multi-accueil, qui consiste à accueillir tous les enfants, y compris pour des durées courtes ou une fréquentation occasionnelle. Prétextant un déficit des crèches, la direction voulait ainsi augmenter le taux d'occupation. Mais cela sans augmenter les effectifs !

Le taux d'occupation a donc augmenté de 20 %, mais les conditions d'accueil des enfants se sont détériorées. Le personnel avait le sentiment de ne plus faire que du gardiennage et du travail à la

chaîne, alors qu'il estime que sa mission est avant tout éducative.

Jeudi 14 janvier, la quasi-totalité des agents de la crèche Jacques-Callot, située au centre-ville, et une partie de ceux de la crèche de Brabois se sont mis en grève, même si certains ont travaillé car ils étaient assignés. Une permanence a été organisée pour rencontrer les parents et leur expliquer la situation en leur donnant une lettre ouverte. Les agents ont tenu bon, malgré les pressions de la direction qui les menaçait carrément de sanctions pénales et disciplinaires, présentant comme une faute le simple fait de dire aux parents comment leurs enfants sont pris en charge à la crèche !

La veille de la grève, la direction avait cédé un poste d'auxiliaire de puériculture. Ce n'était en réalité qu'un retour à

des effectifs antérieurs, car un poste d'éducateur avait été gelé en 2007. Mais le poste n'aurait pas été rendu s'il n'y avait pas eu de mobilisation.

Même s'il a enregistré cette concession comme un recul de la direction, le personnel de la crèche estime qu'on est loin du compte. Une nouvelle grève a été décidée pour le jeudi 21, la journée d'action de la Fonction publique contre les suppressions de postes, et il a été décidé de s'adresser à tout le personnel du CHU pour avoir son soutien.

Alors que la direction du CHU a programmé 650 suppressions de postes en quatre ans, cette action montre à tous les hospitaliers, non seulement qu'il y a des agents qui osent réclamer des postes, mais aussi qu'il est possible de faire reculer la direction.

Correspondant LO

● Raffinerie des Flandres - Total – Dunkerque

En grève pour le maintien des emplois

La Raffinerie des Flandres de Dunkerque, qui emploie 380 salariés de Total et régulièrement 400 travailleurs d'entreprises sous-traitantes, est à l'arrêt depuis quatre mois. Successivement, la direction de Total a justifié cet arrêt par des stocks à écouler, des marges trop faibles, par la parité euro-dollar. Au mois de décembre, elle a parlé d'une possibilité de fermeture...

Mardi 12 janvier, excédés de ne rien savoir sur ce qu'ils vont devenir, 90 % des salariés de Total Dunkerque se sont mis en grève et ont décidé de bloquer les approvisionnements et la livraison des produits finis (fuel domestique, carburants) qui y étaient encore produits. Les travailleurs de quatre autres raffineries du groupe ont aussi blo-

qué leur usine pendant une journée, par solidarité, et parce qu'ils savent que tous les travailleurs sont menacés par l'appétit des actionnaires de Total.

La direction générale a finalement fixé au 1^{er} février l'annonce de sa décision. La date n'est pas innocente parce que c'est alors que doit commencer le dégazage des cuves nécessaire à une révision de la raffinerie, toujours programmée pour le 10 mars. Ce grand nettoyage effectué, la raffinerie pourrait être vendue bien mieux et bien plus cher. C'est ainsi qu'il en a été avec une usine du groupe Polimeri de la région de Grenoble.

Bien sûr, Total dit aujourd'hui qu'il n'est pas question de fermeture ni de vente, mais les travailleurs n'ont pas confiance. Les patrons peuvent changer d'avis et donner n'importe quelle raison... et ils

peuvent aussi mentir effrontément ! Quant à la transformation du site en dépôt et à la création de nouvelles activités dont la direction parle maintenant, combien de salariés pourraient y travailler ? Que deviendraient les autres et tous les sous-traitants ?

Les travailleurs des six raffineries de Total en France et ceux des industries chimiques manifesteront à la Défense le 1^{er} février, lorsque se tiendra le Comité central d'entreprise de Total. Le trust va encore annoncer de 8 à 9 milliards d'euros de bénéfices pour

2009... Alors, l'entreprise peut prendre sur les superprofits des actionnaires pour maintenir l'emploi, afin que ce ne soient pas les travailleurs qui fassent les frais de ses manœuvres financières.

Serge VIARD



● Urssaf de Paris

La direction recule sur un licenciement

À la plate-forme téléphonique de l'Urssaf de Paris, à Montreuil en Seine-Saint-Denis, la direction voulait licencier un collègue, embauché en contrat à durée indéterminée (CDI) depuis onze mois, sous prétexte qu'il n'était pas assez « performant ». En ces temps de crise, le directeur s'apprêtait à mettre à la

porte un père de famille parce qu'il lui manquait quelques dixièmes de point à une évaluation bidon.

Un premier débrayage de 55 minutes a été suivi massivement à la plate-forme le 8 janvier. En même temps, une pétition était signée très largement par le personnel, y compris des

cadres, de la plupart des autres sites. L'Urssaf de Paris est en effet éclaté sur treize sites, dont un dévolu à part entière à la plate-forme téléphonique.

Le lundi suivant, un second débrayage, appelant cette fois l'ensemble des agents, a de nouveau été très suivi, à la plate-forme bien sûr mais aussi sur d'autres sites de l'Urssaf de Paris. Le directeur général, directement interpellé par les agents, restait cependant sur sa position.

Lors d'une permanence organisée le mercredi suivant, la majorité des collègues de la

plate-forme décidaient alors une journée de mobilisation le vendredi 15 janvier. Et ce jour-là, la plate-forme était majoritairement vide, tandis qu'une vingtaine d'agents accompagnés de délégués syndicaux organisaient assemblées générales et visites aux différents directeurs impliqués dans cette affaire. Le ton était dynamique et offensif, d'autant que les salariés de la plate-forme sont parmi les plus mal payés, et que le travail ne manque pas, à la plate-forme comme ailleurs.

L'après-midi, nous interpel-

lions à nouveau le directeur général, qui, une heure après, craquait et finissait par annuler sa mesure de licenciement. Pour sauver la face dans cette sale histoire d'évaluation, la direction a cependant muté notre collègue dans un autre service.

Les travailleurs et les délégués ont accueilli cette nouvelle comme il se doit, très contents que la mobilisation ait fait reculer la direction. Comme l'a rappelé un camarade, la lutte, ça paye !

Correspondant L0

● Caisse maladie de Seine-Saint-Denis

Panne informatique... ou informative ?

Selon *Le Parisien*, 150 000 assurés sociaux auraient été victimes d'une anomalie informatique à la Caisse d'assurance maladie (CPAM) de Seine-Saint-Denis. Ils se sont en effet retrouvés en fin de droits au 31 décembre 2009, leur carte Vitale étant devenue en partie inopérante. La direction de la CPAM répond en assurant qu'elle aurait aussitôt alerté les collectivités locales et les professionnels de santé pour leur demander d'accorder le tiers payant en attendant la réparation de cette anomalie.

Les assurés, eux, n'ont pas été mis au courant alors qu'ils en ont été les premières victimes : une assurée s'est ainsi vu refuser sa carte Vitale lors d'un examen radiologique, et a dû

fournir un chèque de caution. Et en plus, interrogée, la CPAM lui a répondu que c'était de sa faute : ce serait parce qu'elle n'avait pas signalé qu'elle était retraitée que sa carte Vitale ne fonctionnait plus.

Et pas la peine de chercher des informations sur ce bogue informatique sur le site ameli.fr, le site de l'Assurance maladie : vous n'y apprendrez rien.

L'amélie est un terme médical désignant une malformation congénitale consistant en l'absence des membres (bras ou jambes) chez un bébé ou un jeune animal à la naissance. On comprend donc maintenant le choix du nom du site : l'absence d'informations, c'est de naissance.

Correspondant L0

● EDF-GDF Toulouse

Une direction revancharde

Vendredi 15 janvier, près d'une centaine de personnes sont venues soutenir un travailleur d'ERDF-GRDF Midi-Pyrénées, convoqué pour la dernière étape de la procédure disciplinaire engagée contre lui en octobre dernier. Ce délégué du personnel CGT est menacé d'un mois de mise à pied pour avoir revendiqué une opération Robin des Bois de rétablissement de l'électricité, effectuée en avril 2009, au nom de la CGT Energie Midi-Pyrénées, dans une maison squattée par un couple de érémites et leur petite fille.

Cette opération Robin des

Bois avait été menée durant le conflit qui avait opposé au printemps dernier la direction d'ERDF-GRDF Midi-Pyrénées aux agents opposés au projet d'externalisation de plusieurs services et de suppressions de sites.

À l'issue de ce mouvement de grève du printemps 2009, qui s'était soldé par le retrait du projet et la création de 129 postes dont 76 embauches, la direction régionale d'ERDF-GRDF avait déclenché pas moins de 52 procédures disciplinaires, dont quatre licenciements. Deux agents ont été réintégrés et un troi-

sième aura sa paye maintenue jusqu'à la retraite, mais le quatrième est toujours licencié.

La direction se veut revancharde et le mois de mise à pied requis à l'encontre du délégué s'inscrit aussi dans cette volonté de faire payer le plus cher possible aux salariés le fait de l'avoir bousculée au printemps dernier.

Le combat continue pour le retrait de la mise à pied, ainsi que toutes les autres sanctions. Une nouvelle journée d'action est prévue le vendredi 22 janvier.

Correspondant L0

• Aviation civile

Grève contre des menaces de privatisation

Plusieurs syndicats (CGT, FO, UNSA, CGC) de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) ont appelé à une grève de 48 heures les 13 et 14 janvier. Cette mobilisation avait pour but de s'opposer au projet de démantèlement de la DGAC qui doit intervenir d'ici deux ans.

À l'heure actuelle, la principale activité de la DGAC est le contrôle aérien, qui consiste à faire circuler l'ensemble des avions par les chemins les plus courts et en toute sécurité. Cette tâche est assurée par des agents communément appelés aiguilleurs du ciel. Ce service, qui est payant, représente donc la partie rentable de l'activité de la DGAC, et c'est justement cette activité qui serait séparée des autres, non directement rentables, consistant à élaborer les règles et procédures régissant l'espace aérien ou à assurer la formation des agents.

Le contrôle aérien serait ainsi rattaché à une agence européenne incluant les servi-

ces correspondants du Benelux, de l'Allemagne et de la Suisse, dont certains sont déjà privatisés.

Le secrétaire d'État aux transports Dominique Bussereau affirme que les statuts des personnels seraient garantis. Mais des réorganisations similaires qui ont eu lieu dans d'autres secteurs, ceux de La Poste ou de France Télécom par exemple, ne sont pas là pour rassurer. La restructuration vise en fait à réaliser des économies en diminuant le nombre de centres de contrôle et fait peser de lourdes menaces sur les conditions de travail des agents. Bussereau confirme d'ailleurs que les réductions d'effectifs à la

DGAC seront au nombre de 200 pour l'année 2010, ce qui là encore n'est guère rassurant quant au maintien des niveaux de sécurité.

La grève a été bien suivie, par plus de la moitié des agents. Les aiguilleurs du ciel et les agents de la DGAC n'avaient pas cessé collectivement le travail depuis

bien longtemps. Il faut remonter aux années 1980 pour retrouver de tels taux de grévistes. Plusieurs aéroports ont été fermés (Pau, Biarritz, Rouen, Melun, Le Bourget...) et d'autres très perturbés (Orly, Roissy, Marseille, Bâle-Mulhouse...)

Le 14 janvier, un rassemble-

ment d'une centaine de grévistes a eu lieu au siège de la DGAC à Paris. Il a été suivi par une assemblée générale. Le personnel présent était satisfait du succès de la mobilisation, tout en ayant conscience que, pour faire reculer le gouvernement, elle ne peut s'arrêter là.

Correspondant LO



• Air France

Pour dédouaner le patron Des bobards sur le « trou » du Comité central d'entreprise

Quand Air France annonce 400 millions de déficit, *Le Figaro* mentionne à peine l'information. Et, bien sûr, il se garde de mettre en cause la gestion et surtout l'honnêteté des dirigeants d'Air France-KLM à cette occasion. Mais quand le Comité central d'entreprise (CCE) d'Air France commande un audit de ses propres comptes, le même journal titre sur « un trou de plus de 20 millions dans les comptes » qui serait dû aux « troublantes pratiques du CCE d'Air France ».

En fait, l'audit n'a trouvé « aucune preuve d'enrichissement personnel des élus » ni ce « trou inexplicable de 21 à 24 millions d'euros » annoncé par *Le Figaro*. Mais c'était sans doute là des détails pour qui, le même jour, proposait à ses lecteurs un sondage : « Les Comités d'entreprise touchent-ils trop d'argent ? »

Ces bobards, on le constate, ont pour but d'alimenter la campagne de la droite contre les salariés de certaines grandes entreprises, présentés comme des privilégiés, et contre tout ce qui peut amputer les dividendes versés aux actionnaires. Et puis, cela permet aussi de masquer les véritables raisons des problèmes financiers du CCE d'Air France.

Car, même si elles sont à la tête d'un des CCE les mieux dotés du pays, les organisations syndicales de la compagnie ont de plus en plus de mal à équilibrer ses comptes, pour des raisons évidentes. Ce CCE reçoit 3,1 % de la masse salariale d'Air France, une dotation qui baisse d'année en année du fait de la stagnation des salaires et de la réduction des effectifs. Ensuite, alors qu'auparavant la direction faisait des avances de trésorerie au CCE pour certaines dépenses, comme des séjours de vacances, elle a cessé de le faire.

Et puis, après des années de procédure juridique, le syndicat des pilotes, SNPL, qui gère l'un des huit Comités d'établissement du CCE, celui des personnels navigants, a obtenu de ne

plus devoir verser toute sa quote-part au pot commun. Ce CE, qui représente 33 % des effectifs de la compagnie et près de la moitié de sa masse salariale, ne participe donc plus guère au financement d'activités centralisées du CCE tels les séjours de vacances familiales, les colonies de vacances. Un autre CE, celui du Commercial international, veut faire de même.

Voilà comment le CCE d'Air France se retrouve avec 15 millions de déficit, un déficit provoqué par la direction et aggravé par l'égoïsme corporatiste de certains syndicats.

Bien sûr, cela n'excuse en rien la façon dont les directions syndicales acceptent de gérer les œuvres sociales (organisation de vacances, de cantines...) que leur concède le patron, ni le fait que, dans ce cadre, on les a souvent vues se comporter plus en patrons qu'en syndicalistes.

À preuve, plusieurs condamnations en tribunal prud'homal du secrétaire du CE de Roissy DM (ateliers, pistes et hangars), il y a quelques années, pour non-respect du code du travail et licenciements abusifs. Ou encore récemment à Orly-Nord (ateliers et hangars), les nombreux débrayages d'employés du CE, appuyés par les salariés d'Air France, contre l'aggravation de leurs conditions de travail et les

méthodes patronales des responsables du CE.

Les travailleurs d'Air France ne sont pas vraiment surpris par les difficultés du CCE et ils sont nombreux à ne guère faire confiance à ceux qui le dirigent, ou l'ont dirigé, et qui voudraient aujourd'hui se présen-

ter en sauveurs.

Pour autant, l'inquiétude demeure. Pour le millier de salariés qu'emploie le CCE et les CE. Mais aussi pour les activités qu'utilisent souvent pour leurs vacances des travailleurs et leur famille.

Correspondant LO

• Cegelec – Dunkerque

Non à la baisse des salaires !

Lundi 11 janvier, des travailleurs de l'agence Cegelec de Dunkerque ont débrayé et bloqué l'entreprise toute la journée, contre le changement du calcul des indemnités de déplacement.

Depuis le 1^{er} janvier, la direction prétend en effet ne prendre en compte les petits déplacements qu'à partir de l'agence jusqu'à l'entreprise sur laquelle interviennent les salariés, et non plus depuis leur domicile. Cela entraîne une perte de 50 à 200 euros par mois – voire plus – pour les travailleurs. Cela est en violation des contrats de travail où il est expressément écrit que les déplacements

sont calculés depuis le domicile.

Depuis des années, les propriétaires successifs de Cegelec (Alstom, Darmon, LBO, Qatar Diar, prochainement Vinci) se sont largement servis sur l'entreprise aux dépens des vingt-cinq mille salariés et des fonds publics. Des milliers d'emplois ont été supprimés. Les salaires ont été comprimés.

Les travailleurs refusent de payer une fois de plus par des baisses de salaire l'augmentation future des profits et des dividendes des actionnaires.

Serge VIARD

• Ukraine

Élection présidentielle sur fond de crise

« L'Ukraine c'est vous », « L'Ukraine des gens », « L'Ukraine sera heureuse »... À chaque pas ou presque, dans les grandes villes d'Ukraine, s'étaient en d'immenses panneaux les slogans des 18 candidats à l'élection présidentielle du 17 janvier, surtout ceux des trois vedettes de la vie politique ukrainienne depuis des années : le président sortant Viktor Iouchtchenko, sa Première ministre, ex-alliée devenue ennemie jurée, Ioulia Timochenko, et Viktor Ianoukovitch, celui que les deux précédents, s'appuyant sur la rue, avaient obligé à renoncer à devenir président après un scrutin largement truqué en 2004, lors de ce que l'on a appelé la « révolution orange ».

Mais la débauche de clips télévisés, de publicités géantes, le temps d'une campagne, ne pouvait masquer la réalité sociale d'une Ukraine qui s'enfoncé dans la crise.

Un pays en quasi-faillite

Ainsi à Kharkov, deuxième ville du pays, où à la veille du scrutin, si tramways et trolleybus étaient bondés, chose habituelle, c'était, ce qui l'est moins, à l'arrêt et de grévistes. Depuis six mois, les autorités ne paient plus ces employés des transports urbains. Après avoir promis cet automne de rétablir leurs salaires, les mêmes expliquent maintenant que ce n'est pas la peine car conducteurs et contrôleurs garderaient l'argent des tickets – comme s'ils pouvaient faire autrement pour vivre !

Même selon des chiffres officiels largement sous-évalués, 20 % des travailleurs ukrainiens sont sans emploi. La production a reculé dans les mêmes proportions. La

monnaie ukrainienne a vu fondre son pouvoir d'achat, alors que de nombreux articles de consommation courante sont importés et à des prix occidentaux. Le salaire moyen, lui, atteint difficilement 170 euros. Frappée par la crise mondiale, l'Ukraine se trouve avec un État en quasi-faillite, tenu à bout de bras par le Fonds monétaire international. Celui-ci lui a accordé onze milliards de dollars de crédit, mais refuse de débloquer deux autres milliards en invoquant l'instabilité d'un régime où les factions rivales ne cessent de se succéder au pouvoir. Il taxe aussi d'irresponsabilité les dirigeants ukrainiens parce que, dans l'espoir de grappiller quelques points dans les sondages, ils ont relevé le salaire minimum... à 53 euros par mois ! Et pendant ce temps l'Ukraine bat le record du pays le plus corrompu de l'ex-Union soviétique. Car si les classes populaires s'enfoncent dans la misère, les petits et grands bureaucrates au pouvoir se paient sur une population dont ils n'ont

aucune envie de partager le sort.

Une claque aux sortants

Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner que les électeurs aient sanctionné les candidats incarnant l'actuel pouvoir. Ainsi Iouchtchenko, le président sortant, a été sorti au premier tour avec 5 % des voix. Ioulia Timochenko, son ex-partenaire de la « révolution orange », n'a eu de cesse de s'en démarquer. Pourtant, elle n'a obtenu qu'un quart des suffrages, malgré les moyens quasi illimités de propagande gouvernementaux dont elle a disposé comme Premier ministre.

Le paradoxe apparent est qu'arrive en tête du premier tour, avec plus de dix points d'avance, Ianoukovitch, le tricheur de l'élection de 2004, lui que la pression de la rue avait contraint de renoncer à se proclamer élu et que l'on disait alors « *politiquement carbonisé* ».

Pour engranger un tiers des voix, Ianoukovitch n'a pas eu à faire grand-chose : le rejet des gens du pouvoir dans l'opinion était son principal atout et son seul programme. Pour le reste, il a, pratiquement dans les mêmes termes que Timochenko, appelé à des relations privilégiées avec Moscou – auxquelles aspire une grande majorité de la population, après les années de nationalisme agressif de Iouchtchenko. Il a aussi, comme elle, rappelé



qu'il était pour l'intégration de l'Ukraine à l'Union européenne. En fait, cela ne dépend pas des souhaits des dirigeants ukrainiens, mais des choix des grandes puissances ouest-européennes, qui répètent qu'elles n'ont aucune intention d'accueillir l'Ukraine, au moins dans un avenir prévisible.

Pour tenter de combler son handicap du premier tour, annoncé par tous les sondages, et préparer le second, Ioulia Timochenko a dénoncé son futur adversaire du 7 février comme « *l'homme du business* », sachant quelle haine les milieux d'affaires inspirent à de larges couches de la population.

Ianoukovitch s'appuie en effet sur les clans qui tiennent l'industrie lourde et les mines de l'est de l'Ukraine, tout particulièrement dans sa région, celle de Donetsk, c'est un fait bien connu. Première fortune du pays, Rinat Akhmetov le soutient depuis des années, tout comme des magnats de moindre envergure. Mais

pareille dénonciation ne manque pas de sel, venant de celle qui, après la chute de l'URSS, s'était ruée dans les affaires avec l'appui de hauts bureaucrates à Kiev et à Dniepropetrovsk. Sacrée femme la plus riche d'Ukraine, Ioulia Timochenko gagna le sobriquet de « *princesse du gaz* » pour avoir accumulé sa fortune dans les trafics en grand d'hydrocarbures. Et si, à l'époque, avoir piétiné les plates-bandes d'autres affairistes lui valut de tâter de la prison, depuis qu'elle est revenue aux affaires, elle a su attirer dans son orbite des oligarques parmi les plus en vue. Y compris certains qui ont financé sa campagne... en même temps que celle de Ianoukovitch, voire de quelques autres.

À leur façon, ces affairistes-mafieux rappellent, à qui en aurait douté, que, quel que soit celui ou celle qui l'emportera le 7 février, les travailleurs d'Ukraine n'ont rien, absolument rien de bon à en attendre.

Pierre LAFFITTE

• Algérie

La grève des travailleurs de Rouïba stoppée par l'UGTA

Les travailleurs de la SNVI (Société nationale de véhicules industriels) de Rouïba, en Algérie, ont repris le travail le dimanche 17 janvier. Les entreprises qui s'étaient également mises en grève dans la zone industrielle de cette ville, située à 30 km d'Alger, ont repris elles aussi le travail.

Les travailleurs de la SNVI s'étaient mis en grève le 3 janvier. La grève avait éclaté spontanément pour rejeter les résultats de la dernière réunion tripartite entre l'UGTA, le patronat et le gouvernement. Cette tripartite avait augmenté le smic de 12 000 à 15 000 dinars, ce qui est ridicule face aux hausses des prix. Il avait été aussi annoncé la suppression de la possibilité de prendre sa retraite au bout de 32 ans d'activité.

Le dirigeant de l'UGTA, Sidi Said, avait envoyé des émissaires de la centrale syndicale pour convaincre les grévistes de cesser leur mouvement. Ils avaient été hués et priés fermement de quitter l'assemblée des grévistes.

La grève continuait et s'étendait à l'ensemble de la zone industrielle. Quelques jours plus tard, un communiqué de l'UGTA, signé de Sidi Said, énumérait toutes les mesures prises par le pouvoir pour relancer l'activité de la SNVI. Le communiqué concluait : « *Toutes ces mesures de relance de l'outil de production national ne pourront que concourir à la sécurisation et à la création d'emplois ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie et de travail des travailleurs et de leurs familles. Ceci ne pourra ni ne saura se réaliser sans la mobilisation effective des bonnes volontés dans un climat serein et empreint de confiance.* » Sidi

Said se comportait en porte-parole du gouvernement contre les grévistes. Certains syndicalistes de base, par contre, prenaient la tête de la grève.

Cette grève qui pouvait s'étendre au-delà de la zone industrielle de Rouïba inquiétait le pouvoir. Tayeb Louh, le ministre du Travail, accusait les grévistes d'être « *manipulés par des gens qui veulent que l'Algérie reste un pays importateur de véhicules* ». Les grévistes se heurtaient dans la rue à un déploiement massif des forces de police. Cependant Sidi Said convoquait le 13 janvier les syndicalistes de la SNVI et de la zone industrielle au siège de la centrale, en les sommant d'accepter des négociations sur les salaires par branche et par entreprise, qui vont s'étendre sur plusieurs mois.

Sidi Said annonçait aussi que la suppression de la retraite après 32 ans d'activité serait

reportée à plus tard. Il annonçait également que l'article du Code du travail qui intègre des primes dans le smic (ce qui en réalité annule l'augmentation décidée) serait abrogé. Mais tout cela n'était que promesses qui n'engageaient que lui. Il voulait avant tout que la grève cesse. Il faut noter que Sidi Said s'est félicité publiquement de l'arrêt de la grève, avant même que les grévistes aient été consultés.

Le lendemain matin, les dirigeants syndicaux de la SNVI ont pesé de tout leur poids pour stopper la grève et il semble qu'un vote ait décidé de la suspendre, malgré l'opposition d'une partie des grévistes.

Cette grève est un avertissement, car en Algérie le mécontentement est général. Les salaires sont très bas. Les prix flambent. La volonté du pouvoir de remettre en cause le système de la retraite après 32 ans d'activité

ne passe pas. Les mouvements de grève se sont multipliés ces derniers mois. Les enseignants qui ont fait trois semaines de grève en novembre menacent de reprendre la lutte. Les médecins sont en grève depuis plusieurs semaines. Leur mouvement doit s'étendre aux paramédicaux.

Les travailleurs d'Arcelor-Mittal, à Annaba, sont aussi en grève depuis le 12 décembre. Ils s'opposent à la fermeture de la cokerie. La direction de l'usine a assigné en justice le syndicat, l'accusant de grève illégale et de ne pas respecter le service minimum. Les journaliers du port d'Alger sont toujours en lutte pour obtenir leur titularisation.

Il faut souhaiter que toutes ces luttes convergent et se généralisent pour faire reculer le pouvoir et la bourgeoisie algérienne.

Bruno COSTEL